OEA/Ser.W

 CIDI/doc. 362/22 rev.1

 27 septembre 2022

 Original: espagnol

RAPPORT ANNUEL DU

CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

(2021-2022)

(Approuvé lors de la réunion ordinaire tenue le 27 septembre 2022)

TABLE DES MATIÈRES

 Page

[I. CONSTITUTION ET ATTRIBUTIONS DU CIDI 1](#_Toc89329089)

[II. ACTIVITÉS DU CIDI ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES 3](#_Toc89329090)

[1. RÉUNIONS ORDINAIRES MENSUELLES 3](#_Toc89329091)

[2. RÉUNION MIXTES AVEC LE CONSEIL PERMANENT 14](#_Toc89329092)

[3. RÉUNIONS SECTORIELLES ET SPÉCIALISÉES DU CIDI 18](#_Toc89329093)

[4. ACTIVITÉS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CIDI 21](#_Toc89329095)

[III. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI) (Janvier à décembre 2020) 32](#_Toc89329096)

[IV. ANNEXES 37](#_Toc89329097)

RAPPORT ANNUEL DU

CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

Le présent rapport contient un compte rendu des activités réalisées par le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et ses organes subsidiaires pendant la période comprise entre la cinquante et unième et la cinquante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA), tenues respectivement du 10 au 12 novembre 2021 et du 5 au 7 octobre 2022. Il comprend également un résumé des activités menées par le Secrétariat exécutif au développement intégré de janvier à décembre 2021.

1. CONSTITUTION ET ATTRIBUTIONS DU CIDI

Avec l'entrée en vigueur des réformes de la Charte de l'OEA par le biais du Protocole de Managua en 1996, le CIDI a été créé en tant que principal organe politique chargé de formuler, de promouvoir et d'élaborer des lignes directrices pour la coopération technique au niveau ministériel dans le continent américain. Il rend compte directement à l'Assemblée générale et a un pouvoir de décision en matière de partenariat pour le développement intégré.

Conformément à l’article 3 du Statut du CIDI (CIDI/doc.38/13 : [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=38&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=38&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=38&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=38&lang=p)), celui-ci a pour fonctions et attributions les suivantes :

a. Élaborer le Plan stratégique et le recommander à l’Assemblée générale.

b. Formuler des propositions visant le renforcement du dialogue interaméricain sur le développement intégré.

c. Promouvoir, coordonner et superviser la mise à exécution du Plan stratégique.

d. Convoquer les réunions ordinaires du Conseil au niveau ministériel ou à un niveau équivalent, les réunions ordinaires mensuelles, des réunions extraordinaires et des réunions sectorielles ou spécialisées.

e. Proposer à l'Assemblée générale de tenir des Conférences spécialisées dans les domaines relevant de la sphère de compétence du CIDI, afin de traiter des questions techniques spéciales ou d'étudier des aspects spécifiques de la coopération interaméricaine; de les convoquer en cas d'urgence, conformément aux modalités prescrites dans la résolution AG/RES. 85 (II-O/72), et de coordonner, le cas échéant, la tenue de ces Conférences spécialisées dans le cadre des réunions spécialisées ou sectorielles du CIDI.

f. Promouvoir des relations de coopération avec les organes pertinents des Nations Unies ainsi qu’avec d’autres entités nationales et internationales, spécialement en ce qui concerne la coordination des programmes interaméricains de coopération technique.

g. Adopter les politiques et directives générales que le Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) et le Secrétariat exécutif au développement intégré devront suivre lors de la réalisation des activités de coopération de l’AICD.

h. Convoquer des réunions et séminaires de haut niveau pour l’étude des problèmes de développement et l’identification d’initiatives qui pourraient être mises en place dans le cadre du CIDI, y compris celles résultant de l’application de l’article 37 de la Charte de l’Organisation des États Américains.

i. Évaluer périodiquement la mise en œuvre des activités de coopération en vue d’adopter les décisions qu’il juge pertinentes pour leur amélioration ainsi que pour une utilisation plus rationnelle des ressources, et faire rapport à l’Assemblée générale à ce sujet.

j. Assurer la coordination et l’harmonisation des activités des organes subsidiaires du CIDI.

k. Établir des mécanismes de consultation et de dialogue entre les réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI et les commissions interaméricaines.

l. Recevoir et analyser les rapports et les recommandations de ses organes subsidiaires ainsi que les rapports des autres organes chargés de la mise en œuvre des projets du CIDI, et prendre les mesures appropriées à leur égard.

m. Élire les membres du Conseil d’administration de l’AICD.

n. Adopter les critères appelés à régir l’affectation de ressources additionnelles mobilisées par l’AICD et pour l’utilisation desquelles le donateur n’a pas fixé d’objectifs ou de conditions déterminés.

o. Approuver le règlement du Conseil d’administration de l’AICD et toute modification à celui-ci.

p. Approuver les orientations de politiques et priorités de sa propre initiative ou sur la recommandation de l’AICD pour l’élaboration, l’adoption et l’exécution du programme-budget de l’AICD.

q. Examiner et, le cas échéant, approuver le budget annuel de l’AICD, sur la base de la proposition du Conseil d’administration de l’AICD.

r. Participer à l'élaboration du programme-budget de l'Organisation en ce qui concerne la coopération.

s. Donner des directives au Secrétariat général et au SEDI concernant la réalisation de tâches et d’activités d’appui en vue de la mise en œuvre des mandats confiés au CIDI et des fonctions qui lui sont attribuées.

t. Approuver ou soumettre à d’autres organes, le cas échéant, les propositions de l’AICD visant à modifier les normes et règlements relatifs au personnel, au budget, au fonctionnement et à l’administration de l’AICD.

u. Autoriser les affectations budgétaires extraordinaires par prélèvement sur le Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré (FEMCIDI) destinées à des situations ou activités imprévues, et déterminer la source des ressources nécessaires, conformément à l’article 96 des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général.

v. Exercer les autres fonctions que lui confient la Charte de l’Organisation des États Américains, d’autres instruments interaméricains, l’Assemblée générale, la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, conformément aux dispositions de l’article 70 de la Charte, ainsi que les autres fonctions qui lui incombent en vertu du présent Statut, et faire des recommandations relevant de sa sphère d’attributions.

Le CIDI est composé de tous les États membres de l'OEA, dont les délégués les représentent aux réunions prévues à l'article 96 de la Charte de l'OEA et aux articles 19 à 21 de son propre statut.

En outre, l'article 5 du Statut du CIDI établit que le CIDI dispose des organes subsidiaires suivants :

1. Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD)
2. Commissions spécialisées non permanentes (CENPES)
3. Commissions interaméricaines
4. Commissions permanentes du CIDI
5. Les autres organes et organismes subsidiaires qu'il crée.

Bureau du CIDI

* juillet – décembre 2021

Présidence : Ambassadrice Audrey P. Marks, Représentante permanente de la Jamaïque

Vice-présidence : Ambassadeur Samel Hinds, Représentant permanent du Guyana

* janvier – juin 2022

Présidence : Ambassadrice María del Carmen Roquebert, Représentante permanente du Panama

Vice-présidence : Ambassadrice Rita Claverie de Sciolli, Représentants permanente du Guatemala

* 1er juillet – 15 septembre 2022
* Vice-présidence : Ambassadrice Yolande Yvonne Smith, Représentante permanente de la Grenade, exereçant la présidence du CIDI
* 16 septembre – 31 décembre 2022

Vice-présidence : Ambassadeur Agustín Vásquez Gómez, Représentant permanent d’El Salvaldor, exerçant la presidence du CIDI

1. ACTIVITÉS DU CIDI ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES
	* 1. RÉUNIONS ORDINAIRES MENSUELLES

Les réunions ordinaires mensuelles, les réunions extraordinaires et celles des commissions permanentes se sont déroulées conformément aux règles établies dans le Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, document CIDI/doc.257/18 ([English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=257&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=257&lang=s) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=257&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=257&lang=p)).

Pendant la période couverte par ce rapport, le CIDI, en tant que principal forum de l'OEA pour le dialogue politique sur le développement intégré, conformément à son Règlement, a tenu des réunions ordinaires mensuelles qui ont facilité l'interaction entre les États membres et les experts de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire sur des sujets liés aux lignes stratégiques du Plan stratégique de l'Organisation pour définir les politiques et les priorités clés pour la réduction de la pauvreté et à l'élimination des inégalités dans le continent, en plus d'aborder les questions de procédure relevant de sa responsabilité. Le CIDI a également tenu quatre réunions conjointes avec le Conseil permanent de l'Organisation.

Novembre 2021

Le 30 novembre 2021 (CIDI/OD-119/21 rev.1: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=119&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=119&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=119&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=119&lang=p)), le CIDI a consacré une réunion au financement de l'innovation et à la collaboration efficace entre les secteurs public, privé et universitaire pour améliorer la compétitivité et la qualité de vie (Document de réflexion CIDI/INF.476/21 rev.1 : [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=476&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=476&lang=s)| [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=476&lang=f)| [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=476&lang=p)). Cette réunion a permis aux États membres de partager leurs expériences, leurs bonnes pratiques et leurs propositions de collaboration sur des mécanismes novateurs pour le financement de l'innovation et du développement des entreprises afin d'améliorer l'inclusion et la diversité des sources de financement et des bénéficiaires. Des experts en la matière ont présenté des exemples d'approches visant à renforcer l'inclusion financière au service de l'innovation, ainsi que des solutions axées sur la technologie pour élargir la disponibilité du capital et atteindre différentes régions et communautés au sein d'un pays. Parmi les participants à la réunion figuraient le M. Martin Rodriguez, Directeur exécutif du Programme national de recherche scientifique et d'études avancées (PROCIENCIA) du Pérou, Mme Charah T. Watson, Directrice exécutive du Conseil de la recherche scientifique de la Jamaïque, et M. James Chung, Vice-président associé pour la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat à l'université George Washington et co-chercheur principal pour le projet [NSF Innovation Corps](https://www.nsf.gov/news/special_reports/i-corps/nodes.jsp) à Washington. Les présentations sont disponibles dans le document CIDI/INF.478/2 : [Lien](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=478&lang=t).

Au cours de la même réunion, le CIDI a élu les membres du Bureau de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR), avec le ministre Edmund Bartlett de la Jamaïque à la présidence et en tant que Vice-Présidents, le Ministre Sofía Montiel de Afara du Paraguay et le Ministre Niels Olsen Peet de l’Équateur.

Le CIDI a également approuvé la liste des invités spéciaux et des observateurs et a établi l'ordre de préséance des délégations des États membres pour la Troisième Réunion spécialisée des hauts fonctionnaires chargés de la coopération et la Sixième Réunion des ministres et hautes fonctionnaires chargés de la science et de la technologie, toutes deux organisées dans le cadre du CIDI.

L'enregistrement audio de la réunion est disponible via le lien suivant : <http://scm.oas.org/audios/2021/DCMM/CIDI_OD_119-11-30-2021.zip>

Janvier 2022

Le 25 janvier 2022 (CIDI/OD-120/22 rev.1: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=120&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=120&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=120&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=120&lang=p)), sous la présidence de l'Ambassaderice María del Carmen Roquebert León, Représentante permanente du Panama près l'OEA, le CIDI a commencé ses activités de l'année par une table ronde sur les liens entre le programme du CIDI et d'autres domaines de l'OEA (Note conceptuelle CIDI/INF.483/22 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=483&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=483&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=483&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=483&lang=p)).

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Luis Almagro, Secrétaire général de l'OEA, et la discussion a été modérée par Mme Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré, avec la participation de Mme Alejandra Mora Mora, Secrétaire exécutive de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), Mme Maricarmen Plata, Secrétaire à l'accès aux droits et l'équité, et Mme Soledad García Muñoz, Rapporteuse spéciale sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux (REDESCA) et la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Les présentations sont disponibles dans le document CIDI/INF.484/22 : [Lien](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/INF.&classNum=484&lang=t).

 Au cours de la même réunion, la Présidente a présenté sa proposition de plan de travail pour la période de six mois allant de janvier à juin 2022, document CIDI/doc. 340/22 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=340&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=340&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=340&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=340&lang=p). La délégation chilienne a également présenté la candidature de la ministre conseillère Ana Gabriela Vasquez Rivas Plata, Représentante suppléante du Pérou près l'OEA, à la présidence de la commission des questions de migration. La nomination a été secondée par la délégation de la République dominicaine et le CIDI a procédé à l'élection, par acclamation.

 Le CIDI a reçu des rapports du Secrétariat sur les réunions sectorielles et de haut niveau qui se sont tenues en 2021 dans le cadre du CIDI, à savoir : Vingt-et-unième Conférence interaméricaine des ministres du Travail (CIMT) (document CIDI/TRABAJO/doc.16/21: [English](http://scm.oas.org/doc_public/english/hist_22/CIDTR00407E06.DOCX) | [Español](http://scm.oas.org/doc_public/spanish/hist_22/CIDTR00407S02.DOCX) | [Français](http://scm.oas.org/doc_public/french/hist_22/CIDTR00407F06.DOCX) | [Português](http://scm.oas.org/doc_public/portuguese/hist_22/CIDTR00407P06.DOCX)), le Vingt-quatrième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme (document CIDI/TUR-XXV/doc.7/21 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=III.26.1%20CIDI/TUR-XXV/doc&classNum=7&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=III.26.1%20CIDI/TUR-XXV/doc&classNum=7&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=III.26.1%20CIDI/TUR-XXV/doc&classNum=7&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=III.26.1%20CIDI/TUR-XXV/doc&classNum=7&lang=p)), la Troisième Réunion spécialisée des hauts fonctionnaires chargés de la coopération (document CIDI/RECOOP-III/doc.8/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XII.4.3%20CIDI/RECOOP/III/doc.%20&classNum=8&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XII.4.3%20CIDI/RECOOP/III/doc.%20&classNum=8&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XII.4.3%20CIDI/RECOOP/III/doc.%20&classNum=8&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XII.4.3%20CIDI/RECOOP/III/doc.%20&classNum=8&lang=p)), la Sixième Réunion des ministres et des hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie (REMCYT), la Douzième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine des ports (CIP) (CIDI/CIP/doc. 18/21: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.4.12/CIDI/CIP/doc&classNum=18&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.4.12/CIDI/CIP/doc&classNum=18&lang=s)), le Onzième Forum sur la compétitivité des Amériques (FCA) et le Réseau interaméricain de compétitivité (RIAC) et le Septième Dialogue interaméricain des hauts fonctionnaires chargés des MPME. Les présentations sont contenues dans le document CIDI/INF.485/22 : [L](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/INF.&classNum=485&lang=t)ien.

L'enregistrement audio de la réunion est disponible via le lien suivant : <http://scm.oas.org/audios/2022/CIDI_OD120_01-25-2022.mp3>

Février 2022

 Le CIDI estime que le défi que représente pour les gouvernements et les organisations internationales l’application de politiques visant l'équité dans l'atténuation de la crise et la reprise pourrait également être une opportunité d’améliorer la pertinence et l’efficacité de ces mesures, en s’assurant qu’elles répondent aux besoins de la population dans son ensemble, tout en reconnaissant les impacts différentiels en fonction notamment du genre, de l'identité, du niveau socio-économique, de l'ethnie ou de la race. Dans cette optique, le CIDI a tenu une réunion le 22 février 2022, (CIDI/OD-121/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=121&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=121&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=121&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=121&lang=p)), afin d'offrir aux États membres la possibilité de discuter des priorités exploitables pour faire progresser la collaboration régionale en vue de renforcer la protection sociale de manière intégrale et durable en tant que stratégie fondamentale pour répondre aux besoins sociaux persistants dans les Amériques, y compris ceux qui sont apparus suite à la pandémie de COVID-19. (Note conceptuelle : CIDI/INF. 486/22 : [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=486&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=486&lang=s) [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=486&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=486&lang=p)).

Madame María Inés Castillo, ministre du Développement social du Panama et Présidente pro tempore du Conseil d'intégration sociale d'Amérique centrale (CIS) et M. Martin Lema, ministre du Développement social de l'Uruguay, ont participé à la réunion par le biais de vidéos préenregistrées.

 Une table ronde sur le thème « Renforcer les filets de sécurité sociale pour une reprise inclusive, résiliente et durable sous l’angle des droits de la personne : Reconnaître et traiter les impacts différentiels des crises sur les femmes et les groupes en situation de vulnérabilité dans les Amériques » a été modéré par Mme Maricarmen Plata, Secrétaire à l'accès aux droits et l'équité, avec la participation des intervenants suivants : M. Ramon Montes Barreto, Directeur général du suivi et de l'évaluation pour le développement au Secrétariat mexicain du bien-être social et président du Groupe de travail 1 pour la mise en œuvre du Plan d'action de Guatemala de la Commission interaméricaine pour le développement social (CIDES), M. Van Elder Espinal, Directeur technique du cabinet de coordination des politiques sociales de la République dominicaine et président du groupe de travail 2 de la CIDES, et M. Camilo Cid, responsable de la division du développement social de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Les présentations sont contenues dans le document CIDI/INF.488/22 : [L](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/INF.&classNum=488&lang=t)ien.

Au cours de la réunion, le CIDI a adopté le Plan de travail pour le semestre janvier-juin 2022 (document CIDI/doc. 340/22 rev.1 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=340&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=340&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=340&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=340&lang=p)).

 Le CIDI a également reçu un rapport du Secrétariat sur l'état d’avancement de l’éxécution du cycle ministériel triennal en matière de développement social ainsi que sur les modifications nécessaires au calendrier des activités en vue de la Quatrième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de développement social (CIDES) et de la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES).

Sur la base du rapport reçu et en comprenant les raisons qui ont empêché les travaux de suivre strictement le calendrier du cycle ministériel, le CIDI a approuvé les ajustements apportés au calendrier. Les ajustement approuvés, à titre exceptionnel, figurent dans le document CIDI/doc.342/22 rev.1 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=342&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=342&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=342&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=342&lang=p). Enfin, le CIDI a approuvé la résolution CIDI/RES. 354 (CXXI-O/22) : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=354&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=354&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=354&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=354&lang=p) « Convocation de la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social et de la Cinquième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de développement social (CIDES) » qui se tiendront respectivement à Santo Domingo (République Dominicaine) les 17 et 18 novembre 2022, et de manière virtuelle le 22 mars 2022.

 L'enregistrement audio de la réunion est disponible via le lien suivant : <https://scm.oas.org/audios/2022/CIDI_OD121_02-22-2022.mp3>

Mars 2022

La variabilité du cycle hydrologique augmente sou l’effet du changement climatique, provoquant des phénomènes météorologiques extrêmes qui mettent à rude épreuve la capacité de l'homme à faire face à des catastrophes telles que les sécheresses et les inondations, réduisent la prévisibilité de la disponibilité des ressources en eau, affectent la qualité de l'eau et menacent le développement durable, la biodiversité et la jouissance des droits à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde entier. C’est pourquoi, lors de sa réunion ordinaire du 22 mars 2022 (CIDI/OD-122/22 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=122&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=122&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=122&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=122&lang=p)), le CIDI a abordé les questions du changement climatique, du cycle hydrologique, de l'intégration de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets dans la gestion des ressources en eau (document de réflexion CIDI/INF. 490/22 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=490&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=490&lang=s) [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=490&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=490&lang=p)).

Madame Silvana Alcoz, Directrice des bassins et des aquifères à la Direction nationale de l'eau du ministère de l'Environnement de l'Uruguay, et Mme Patricia Campos Mesén, Directrice de la division du changement climatique du ministère de l'Environnement et de l'Énergie du Costa Rica, ont réalisé des présentations au cours de la réunion. Madame Daysy Cardenas, spécialiste de l'atténuation du changement climatique au ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition écologique de l'Équateur, a partagé l'expérience de son pays. Les présentations sont contenues dans le document CIDI/INF.492/22 : [L](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/INF.&classNum=492&lang=t)ien.

Monsieur Pablo González, responsable du Département du développement durable du Secrétariat exécutif au développement intégré, a animé le panel technique auquel ont participé Mme Catherine Gamper, de la Direction de l'environnement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et M. Raúl Muñoz, spécialiste des ressources en eau de la Division de l'eau et de l'assainissement de la Banque interaméricaine de développement (BID). Les présentations sont contenues dans le document CIDI/INF.493/22 : [L](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/INF.&classNum=483&lang=t)ien.

Le CIDI a également reçu le projet de rapport annuel du Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) pour la période janvier – décembre 2021 (document CIDI/doc. 341/22 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=341&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=341&lang=s)  | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=341&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=341&lang=p)) et le projet de Plan de travail du SEDI pour 2022 (document CIDI/doc. 344/22 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=344&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=344&lang=s)  | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=344&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=344&lang=p)).

Enfin, le CIDI a reçu un rapport du Secrétariat sur l'état d’avancement de l’éxécution du cycle ministériel triennal dans le secteur du tourisme. Sur la base du rapport présenté et en comprenant les raisons pour lesquelles les étapes du cycle n’ont pas pu suivre strictement le calendrier, le CIDI a approuvé les ajustements au calendrier, de telle manière que la réunion de planification avec les autorités chargées du processus ministériel en matière de tourisme puisse se tenir le 18 mai 2022 de manière virtuelle.

L'enregistrement audio de la réunion est disponible via le lien suivant : [http://scm.oas.org/audios/2022/DCMM/CIDI\_OD\_122-03-22-2022 .zip](http://scm.oas.org/audios/2022/DCMM/CIDI_OD_122-03-22-2022%20.zip)

April 2022

Le 26 avril 2022, le CIDI (CIDI/OD-123/22 rev.1 : [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=123&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=123&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=123&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=123&lang=p)) s’est penché sur le thème « Vers la construction d'un nouveau pacte éducatif continental dans des contextes de changement : la reprise et la restauration de l’éducation post-pandémie » (document de réflexion CIDI/INF. 497/22 rev.1 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=497&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=497&lang=s) [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=497&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=497&lang=p)) en constatant que la crise sanitaire mondiale a entraîné la fermeture massive de centres éducatifs. À cet égard, les ministères de l'éducation ont concentré leurs travaux sur la création d’un cadre d'action visant à garantir la continuité de l'enseignement aux différents niveaux du système éducatif, portant une attention particulière aux personnes les plus touchées par ces circonstances. À la lumière de ce constat, les dirigeants et les décideurs des politiques publiques des États membres de l'OEA ont estimé que, plutôt que de chercher à revenir au statu quo, le moment était venu d'imaginer un avenir nouveau et meilleur pour les systèmes éducatifs, pour faire en sorte qu’ils servent mieux les étudiants et les sociétés, qu’ils soient résilients et réactifs aux changements soudains et qu’ils s’appuyent sur les nouvelles connaissances en matière d'apprentissage efficace et sur les nouvelles technologies pour l'apprentissage numérique, ce afin de fournir à tous un accès à une éducation abordable et de qualité, propre à inculquer les compétences nécessaires pour réussir dans l'économie de demain et devenir des citoyens informés et engagés.

 Le panel technique a été modéré par Mme Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré, avec la participation de Mme Cinthya Game, vice-ministre de l'Éducation de l'Équateur, Mme Andrea García, Secrétaire à la coopération éducative et aux actions prioritaires du ministère de l'Éducation de la République argentine, Mme Fiona Philip-Mayer, Directrice de l'éducation du ministère de l'Éducation de Sainte-Lucie, et Mme Silvia Martínez, Chef du Bureau général de la coopération et des affaires internationales du ministère de l'Éducation du Pérou. Les présentations sont contenues dans le document CIDI/INF. 499/22 : [L](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/INF.&classNum=499&lang=t)ien.

 Madame Claudia Ruiz Casasola de Estrada, ministre de l'Éducation du Guatemala, et M. Curtis King, ministre de l'Éducation de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, ont évoqué les expériences de leurs pays respectifs. De même, M. Rafael Bello a fait part de l'expérience du ministère de l'Éducation de la République dominicaine, consignée dans le document CIDI/INF.500/22 : [L](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/INF.&classNum=500&lang=t)ien.

 À l’occasion de cette réunion, el CIDI a adopté le Plan de travail du SEDI pour l’année 2022 (document CIDI/doc. 344/22 rev.1 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=344&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=344&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=344&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=344&lang=p)).

Par ailleurs, en préparation de la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social, le CIDI a examiné l'avant-projet d'ordre du jour annoté (document CIDI/doc. 345/22 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=s)  | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=p)) et l'avant-projet d'ordre du jour - (documento CIDI/doc. 346/22 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=s)  | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=p)) et a convenu d'accorder 30 jours civils aux États membres pour les examiner et, le cas échéant, soumettre leurs observations au Secrétariat. Le CIDI a examiné et approuvé la liste des observateurs et des invités spéciaux à la réunion ministérielle susmentionnée (document CIDI/doc. 347/22 rev.2([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=347&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=347&lang=s)).

Enfin, au cours de cette réunion, le CIDI a élu, par acclamation, l'ambassadrice María Fernanda Cortizo, Représentante suppléante du Panama près l'OEA, à la présidence de la Commission des politiques de partenariat pour le développement.

L'enregistrement audio de la réunion est disponible via le lien suivant :<https://scm.oas.org/audios/2022/CIDI_OD123_04-26-2022.mp3>

Mai 2022

Considérant que la migration internationale est l’une des manifestations contemporaines les plus remarquables et complexes de la mondialisation et qu’elle est une question transfrontalière qu’aucun État ne peut aborder à lui seul, et que malgré qu’il en soit ainsi il reste des défis à relever pour l’élaboration d’une structure cohérente et multilatérale formelle permettant de gérer la migration au niveau régional dans les Amériques, le 31 mai 2022, le CIDI a à aborder de façon multilatérale la migration dans le Continent américain (CIDI/OD-124/22: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=124&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=124&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=124&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=124&lang=p)) (Note conceptuelle publiée sous la cote CIDI/INF.503/22: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=502&lang=s) | [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=502&lang=e) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=502&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=502&lang=p))

Dans un scénario dans lequel il existe, tant au niveau mondial qu’au niveau régional, des mécanismes et des processus qui abordent la migration et le déplacement forcé, fragmentés en une série d’institutions qui accordent différents degrés d’importance aux types d’accord, aux acteurs participants et aux niveaux de gouvernement, le panorama institutionnel de la gouvernance des migrations est de plus en plus complexe et changeant sur les plans mondial et régional. Les incidences récentes de la pandémie de COVID-19 ajoutent à cette complexité. Face à cette situation, l’intégration de la migration à la planification de politiques pour le développement dans un cadre fondé sur les droits de la personne revêt une importance fondamentale. Par conséquent, le défi consiste à relier la migration et le développement.

 La réunion du CIDI a fourni aux États membres l’occasion de discuter de priorités qui peuvent être exploitées pour progresser en matière de collaboration régionale par le biais d’une gouvernance migratoire continentale intégrée et durable comme stratégie fondamentale pour aborder les besoins en matière de développement humain des pays d’origine, de transit, de destination et de retour de personnes migrantes dans les Amériques, y compris les besoins émergents qui sont apparus comme conséquences de la pandémie de COVID-19.

 Mesdames Marta Lucía Ramírez, Vice-présidente et Ministre des relations extérieures de la Colombie; Antonia Urrejola Noguera, Ministre des relations extérieures du Chili; Marta Elida Gordón, Vice-ministre des relations extérieures du Panama et Monsieur Eduardo Enrique Reina, Secrétaire aux relations extérieures et à la coopération internationale du Honduras ont parlé des expériences de leurs pays respectifs.

 Le panel technique qui a fait suite aux exposés des responsables des pays a été animé par l’Ambassadrice María del Carmen Roquebert, Représentante permanente du Panama près l’OEA, Présidente du CIDI, et les personnes suivantes y ont participé : monsieur Ricardo Martins Rizzo, Chef de la Division de nations III au Ministère des relations extérieures et du Conseil de la Commission nationale du Brésil pour l’UNESCO – point focal de la Présidence *pro tempore* du Processus de Quito; monsieur Diego Beltrand, Envoyé spécial du Directeur général de l’Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour les flux de réfugiés et de migrants du Venezuela; monsieur João Guilherme Casagrande, Spécialiste en droits de la personne au Bureau du Rapporteur sur les droits des personnes migrantes de la CIDH; madame Isabel Márquez, Directrice régionale adjointe pour les Amériques pour le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR); enfin, madame Betilde Muñoz-Pogossian, Directrice du Département de l’inclusion sociale du Secrétariat à l’accès aux droits et à l’équité (OEA).

 Étant donné que d’autres responsabilités ont obligé la Présidente du CIDI, l’Ambassadrice María del Carmen Roquebert, Représentante permanente du Panama, à se retirer de la réunion, la présidence de celle-ci a été assumée par la Vice-présidente du CIDI, l’Ambassadrice Rita Claverie de Sciolli, Représentante permanente du Guatemala, et sous sa direction le CIDI a traité de diverses questions de procédure relatives à des réunions sectorielles au niveau ministériel.

Ainsi, le projet d’Ordre du jour annoté (document portant la cote CIDI/doc.345/22 rev. 2: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=p)) et le projet d’Ordre du jour (document portant la cote CIDI/doc.346/22 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=p)) pour la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social ont été approuvés.

 Sur la base d’un rapport présenté par madame Maryse Robert, Directrice du Département du développement économique du SEDI, sur l’état d’exécution du Cycle ministériel triennal du processus sectoriel de la culture, le CIDI a approuvé, exceptionnellement, des modifications au calendrier de ce cycle (document portant la cote CIDI/doc.348/22 rev. 2: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=348&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=348&lang=s)), et a adopté la résolution “Convocation de la Neuvième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture” (CIDI/RES. 355 (CXXIV-O/22): [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=355&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=355&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=355&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=355&lang=p)) pour que cette réunion ait lieu dans la ville d’Antigua Guatemala (Guatemala) les 27 et 28 octobre 2022. Le CIDI a également examiné l’avant-projet d’ordre du jour (publié sous la cote CIDI/doc.351/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=351&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=351&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=351&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=351&lang=p)) et l’avant-projet d’ordre du jour annoté (portant la cote CIDI/doc.354/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=354&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=354&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=354&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=354&lang=p)) de la réunion des ministres de la culture et a donné aux États membres 30 jours civils pour le réviser et, le cas échéant, présenter leurs observations au Secrétariat.

Le CIDI a également examiné un rapport présenté par monsieur Jesus Schucry Giacoman, Directeur du Département du développement humain, de l’éducation et de l’emploi, sur l’état d’exécution du Cycle triennal du processus sectoriel de l’éducation. Vu les progrès réalisés dans les activités et la nécessité d’apporter des modifications au calendrier de ce cycle, le CIDI a approuvé, exceptionnellement, les modifications demandées, lesquelles figurent dans le document intitulé “Modifications au calendrier du cycle triennal du processus sectoriel de l’éducation” (publié sous la cote CIDI/doc.348/22 rev. 2: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=348&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=348&lang=s)

Une fois décidées les modifications au calendrier, le CIDI a adopté la résolution “Convocation de la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation” (CIDI/RES. 356 (CXXIV-O/22) : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=356&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=356&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=356&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=356&lang=p)) pour que la réunion ait lieu selon la modalité virtuelle les 10 et 11 novembre 2022 au siège du Secrétariat général de l’OEA.

Le CIDI a également examiné l’avant-projet d’Ordre du jour annoté (publié sous la cote CIDI/doc.353/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=353&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=353&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=353&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=353&lang=p)) et l’avant-projet d’Ordre du jour (document portant la cote CIDI/doc.355/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=355&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=355&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=355&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=355&lang=p)) pour la réunion des ministres de l’éducation et a accordé aux États membres 30 jours civils pour les réviser et, le cas échéant, présenter leurs observations au Secrétariat.

Enfin, le CIDI a reçu l’avant-projet de Déclaration (publié sous la cote CIDI/doc.356/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=356&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=356&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=356&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=356&lang=p)) ainsi que l’avant-projet de Plan d’action (portant la cote CIDI/doc.357/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=357&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=357&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=357&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=3576&lang=p)) qui seront présentés aux ministres de l’éducation pour examen et la Présidente a informé que le processus de négociation informel sur ces documents commencera sous peu.

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant : <http://scm.oas.org/audios/2022/DCMM/CIDI_OD_124-05-31-2022.zip>

 Juillet 2022

 La réunion ordinaire du CIDI tenue le 26 juillet 2022 (CIDI/OD-125/22: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=125&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=125&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=125&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=125&lang=p)) s’est tenue sous la présidence de l’Ambassadrice Yolande Yvonne Smith, Représentante permanente de la Grenade près l’OEA, qui, en sa qualité de Vice-présidente du CIDI, a assumé l’exercice de la présidence, en vertu de l’article 6 du Règlement qui régit les réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI.

 Pendant cette réunion, le CIDI a examiné et adopté le Plan de travail pour le second semestre de 2022 proposé par la Présidente, publié sous la cote CDI/doc.358/22 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=358&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=358&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=358&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=3581&lang=p)

 À cette réunion, le CIDI a examiné le thème “Transformation numérique et développement durable” (Note conceptuelle publiée sous la cote CIDI/INF.507/22: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=507&lang=s) | [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=507&lang=e) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=507&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=507&lang=p)), conscient du fait que les technologies numériques ont progressé et ont transformé les sociétés plus rapidement que toute autre innovation dans notre histoire et qu’en conséquence de la pandémie de COVID-19, tous les secteurs de l’économie, y compris l’éducation, la santé, le commerce, les transports, l’énergie, les communications, les gouvernements, les petites, moyennes et grandes entreprises, tous ont agi le plus rapidement possible pour utiliser les outils et technologies numériques dans leurs opérations quotidiennes. Tous les secteurs et toutes les personnes n’ont toutefois pas atteint le même degré d’accès ou les mêmes capacités. Au milieu de cette transition, les foyers disposant de moindres revenus et les communautés défavorisées ont été confrontés à des difficultés et des incertitudes financières, de santé, d’apprentissage, sociales et émotionnelles plus importantes.

 L’incidence de la numérisation atteint tous les secteurs du développement. Les technologies numériques peuvent améliorer la connectivité, l’inclusion financière et l’accès à l’éducation, à la santé et au commerce, en plus d’offrir des outils de promotion du développement durable et affronter le changement climatique.

Profiter de la numérisation accélérée et de l’économie numérique peut constituer une différence importante permettant aux États membres de l’OEA, d’obtenir une relance plus rapide et inclusive de la pandémie et de suivre des stratégies de croissance durable. C’est pourquoi il a été discuté, lors de cette réunion du CIDI, de l’importance de la transformation numérique dans la région depuis la perspective des politiques publiques.

Monsieur Michael Halkitis, Ministre des questions économiques des Bahamas et monsieur Carlos James, Ministre du tourisme, de l’aviation civile, du développement durable et de la culture de Saint-Vincent-et-Grenadines, ont partagé des données d’expériences de leur pays respectif. Le panel technique était composé du docteur Ramón Sánchez Piña, Chercheur principal en matière développement de l’innovation de d’écosystèmes durables et Chercheur associé du Département de santé environnementale de la T.H. Chan *Public Health School* de l’Université Harvard, ainsi que monsieur Carlos Alexandre Da Costa, Représentant principal du Bureau des relations extérieures du Ministère de l’économie du Brésil. Les exposés figurent dans le document publié sous la cote CIDI/INF.509/22: [Textual](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=509&lang=t)

 Le CIDI a également examiné des questions de procédure relatives à des réunions sectorielles au niveau ministériel. Il a adopté le projet d’Ordre du jour (document portant la cote CIDI/doc.351/22 rev. 2: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=351&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=351&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=351&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=351&lang=p)) et le projet d’Ordre du jour annoté (document portant la cote CIDI/doc.354/22 rev. 2: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=354&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=354&lang=s)|) relatifs à la Neuvième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture et a reçu l’avant-projet de Déclaration d’Antigua Guatemala (publié sous la cote CIDI/doc.359/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=359&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=359&lang=s)) et l’avant-projet de Plan d’action d’Antigua Guatemala (publié sous la cote CIDI/doc.360/22: [English](http://scm.oas.org/pdfs/2022/CIDI360PPPLANACCIONCULTURAING.docx) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=360&lang=s)) qui seront présentés aux ministres de la culture pour examen et la Présidente a informé que le processus de négociation informelle sur ces documents commencera sous peu.

Le CIDI a également adopté le projet d’Ordre du jour annoté (document portant la cote CIDI/doc.353/22 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=353&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=353&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=353&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=353&lang=p) ) et le projet d’Ordre du jour (publié sous la cote CIDI/doc.355/22 rev. 2: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=355&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=355&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=355&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=355&lang=p) pour la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation. La Liste provisoire des observateurs et des invités spéciaux à la réunion ministérielle a été présentée (sous la cote CIDI/doc.361/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=361&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=361&lang=s)) et le CIDI a décidé que les États membres auront 30 jours civils pour faire des commentaires ou présenter des propositions au Secrétariat.

Pour terminer, le CIDI a décidé de remettre à plus tard la réunion préparatoire à la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social pour qu’elle ait lieu, selon la modalité virtuelle, le 8 septembre 2022, et a révisé la Liste des observateurs et des invités spéciaux (document publié sous la cote CIDI/doc.347/22 rev. 3: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=347&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=347&lang=s)) pour inclure quelques institutions qui seront invitées à cette réunion et a chargé le Secrétariat à envoyer les invitations correspondantes.

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant : <https://scm.oas.org/audios/2022/CIDI_07-26-2022.mp3>

Août 2022

 Le 30 août, le CIDI a tenu une réunion ordinaire (CIDI/OD-126/22: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=126&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=126&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=126&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=126&lang=p)) pour élire le bureau de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT). Étant donné que trois nominations ont été reçues pour les postes vacants, le CIDI a élu, par acclamation, monsieur Daryl Vaz, Ministre de la science, l’énergie et la technologie de la Jamaïque, comme président, et monsieur Benjamín Abelardo Marticorena Castillo, Président du Conseil national de science, technologie et innovation du Pérou, ainsi que monsieur Flavio Salazar Onfray, Ministre de la science, la technologie, la connaissance et l’innovation du Chili, aux postes de vice-présidents de la COMCYT pour la période 2022-2024.

 Le CIDI a également reçu la demande du Gouvernement de la République dominicaine d’apporter des modifications additionnelles au calendrier du processus ministériel de développement social. À cet égard, on a demandé de remettre à plus tard la réunion préparatoire à la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social et de changer la date de la tenue de la réunion des ministres elle-même.

 Acceptant les explications présentées, le CIDI a remis au 20 octobre 2022 la réunion préparatoire à la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social, qui se tiendra selon la modalité virtuelle.

En ce qui concerne le changement de date de la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social demandé par le Gouvernement de la République dominicaine, pays où se tiendra cette réunion, le CIDI a décidé que celle-ci aura lieu les 21 et 22 novembre 2022 et a demandé au Secrétariat de poursuivre la préparation de cette réunion, notamment en signant l’accord nécessaire avec le Gouvernement de la République dominicaine. Étant donné que cette décision doit être prise par le biais d’une résolution, le CIDI a décidé d’approuver le projet de résolution visant à formaliser les nouvelles dates à sa réunion ordinaire suivante.

Dans un autre ordre d’idées, la Présidente a informé qu’au moyen de la note diplomatique datée du 23 août 2022 (publiés sous la cote CIDI/INF.510/22 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=510&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=510&lang=s)), l’Ambassadrice María Fernanda Cortizo, Représentante suppléante du Panama près l’OEA, a renoncé à la présidence de la Commission des politiques de partenariat pour le développement et que conformément aux dispositions de l’article 61.b) du Règlement relatif aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI et en conséquence de ce Règlement, le Vice-président de la Commission, monsieur Mikhail Bullard, Représentant suppléant des Bahamas, a assumé la présidence de la Commission. La Présidente a remercié monsieur Bullard d’être disposé à poursuivre sans retard les travaux de la Commission et a demandé aux délégations leur appui pour que ces travaux soient couronnés de succès.

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant : <https://scm.oas.org/audios/2022/CIDI_8-30-2022.mp3>

Septembre 2022

Le 27 septembre, le CIDI a tenu une réunion ordinaire (CIDI/OD-127/22 rev.1: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=127&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=127&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=127&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=127&lang=p)) sous la présidence de l’Ambassadeur Agustín Vásquez Gómez, Représentant permanent d’El Salvador.

Parmi les questions de procédure examinées, le CIDI a reçu : 1) le rapport de la Présidente du Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine de coopération et de développement, Mme Karla de Palma, Directrice générale de l’Agence salvadorienne de coopération internationale (ESCO). (document AICD/JD/doc.204/22:  **[Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=204&lang=s) |** [**English**](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=204&lang=e)**|** [**Français**](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=204&lang=f)**|** [**Português**](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=204&lang=p)**);** 2)élu le Brésil et l’Équateur en tant que nouveaux membres du Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine de coopération et de développement et réélus au même titre l’Argentine, le Mexique et Saint-Vincent-et-les Grenadines pour la période 2022-2024; 3) approuvé la liste des observateurs et des invités spéciaux à la neuvième Réunion des ministres et des plus hautes autorités culturelles (document CIDI/doc. 363/22 rev.1: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=363&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=363&lang=s)); 4) a établi l’ordre de préséance des délégations pour la réunion ministérielle susmentionnée. Ainsi, la délégation du Guyana occupera la première place parmi les États membres et la délégation de la Serbie la première place parmi les États observateurs permanents; et 5) elle a établi l’ordre de préséance des délégations pour la onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation au cours de laquelle la délégation du Suriname occupera la première place parmi les États membres et la délégation de l’Azerbaïdjan la première place parmi les États observateurs permanents.; 5) À la suite d’une demande du gouvernement de la République dominicaine, pays hôte de la cinquième Réunion des ministres et des hautes autorités du développement social, a décidé qu’elle se tiendrait les 17 et 18 novembre 2022, conformément à la résolution CIDI/RES. 354 (XLVIII-O/22) rev.1

 En prévision de la cinquante-deuxième session ordinaire de l’Assemblée générale, le CIDI: 1) a reçu le rapport de la Présidente du Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine de coopération et de développement, Mme Karla de Palma, et sur cette base, a approuvé les 11 paragraphes présentés par le Conseil d’administration (document AICD/JD/doc.203/22 rev.2: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=203&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=203&lang=s)  | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=203&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=203&lang=p)) et est convenu de les inclure dans la ligne stratégique « Favoriser la coopération pour le développement et la création de partenariats » dans le projet de résolution « Promouvoir les initiatives hémisphériques dans le domaine du développement intégral : promouvoir la résilience »; 2) a reçu le rapport de la Présidente de la Commission des questions migratoires (CAM), Mme Ana Gabriela Vásquez Rivasplata, Représentante suppléante du Pérou auprès de l’OEA (document CIDI/CAM/doc.118/22: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=118&lang=s) |[English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=118&lang=e) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=118&lang=f) |[Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=118&lang=p)), a pris note du rapport et, avec la délégation des États Unis d’Amérique se joignant au consensus, a adopté les paragraphes 1, 2, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 figurant dans le document. CIDI/CAM/doc.116/22 rev.4 ([Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=116&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=116&lang=e)| [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=116&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=116&lang=p)) à inclure dans la ligne stratégique « Promouvoir la promotion et la protection des droits de l’homme des travailleurs migrants et de leurs familles conformément au Programme interaméricain sur le sujet, afin de renforcer leur contribution au développement » du projet de résolution « Promouvoir les initiatives hémisphériques dans le domaine du développement intégral: promotion de la résilience ». La délégation des États Unis d’Amérique a indiqué qu’elle inclurait des notes de bas de page relatives aux paragraphes 5 et 8 du même document. En outre, et en l’absence de consensus surl’utilisation des termes « les femmes dans toute leur diversité » ou « toutes les femmes » aux paragraphes 3, 6 et 9 du document soumis par la CAM, le CIDI a décidé de les transmettre à l’Assemblée générale dans ces conditions pour de nouvelles délibérations par la Commission générale.

 Le CIDI a également reçu le rapport du Président du Comité des politiques de coopération en solidarité pour le développement, M. Mikhail Bullard, Représentant suppléant des Bahamas auprès de l’OEA. (document CIDI/CPD/doc. 214/22: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=214&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=214&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CPD/doc.&classNum=214&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CPD/doc.&classNum=214&lang=p)). Le CIDI a pris note du rapport et a accepté de transmettre à l’Assemblée générale le projet de résolution intitulé « Promouvoir les initiatives hémisphériques dans le domaine du développement intégré : promouvoir la résilience », avec les alinéas 7 du préambule et les paragraphes opérationnels 75 du document susmentionné sans l’accord des États Membres. L’accord sur ces deux paragraphes est en attente d’un consensus entre les États membres sur l’utilisation des termes « les femmes dans toute leur diversité » ou « toutes les femmes ». Le CIDI a donc décidé de les transmettre à l’Assemblée générale dans ces conditions pour de nouvelles délibérations par la Commission générale.

 Tous les paragraphes approuvés par le CIDI et les cinq (5) en attente de consensus figurent dans le document CIDI/doc. 367/22 ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=367&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=362&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=362&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=362&lang=p))

 Enfin, le CIDI a approuvé son rapport à l’Assemblée générale sur les travaux réalisés au cours de la période allant de novembre 2021 à septembre 2022, document CIDI/doc. 362/22 rev.1 ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=362&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=367&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=367&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=367&lang=p))

L’enregistrement audio de la réunion est disponible au lien suivant: <http://scm.oas.org/audios/2022/CIDI_09-27-2022.mp3>

* + 1. RÉUNIONS MIXTES AVEC LE CONSEIL PERMANENT

 Pendant la période couverte par le présent rapport, trois réunions mixtes ont été tenues avec le Conseil permanent.

 Juin 2022

* Le 21 juin, s’est tenue la réunion mixte visant à traiter la question suivante : “Comment faire face à l’insécurité alimentaire dans les Amériques : pratiques optimales et leçons tirées pendant la pandémie de COVID-19”, en vertu du mandat établi dans la résolution AG/RES. 2956 (L-O/20). (CP/OD-2380/22 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2380&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2380&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2380&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2380&lang=p)) (Note conceptuelle CP/INF.9392/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9392&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9392&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9392&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9392&lang=p))

L’objectif de la réunion consistait à partager de bonnes pratiques, des innovations et des initiatives en matière de politiques publiques et de leçons tirées dans la lutte pour mettre fin à l’insécurité alimentaire dans la région avant et pendant la pandémie de COVID-19 et à dialoguer sur des mesures viables visant à promouvoir la coopération régionale dans le but de renforcer la sécurité alimentaire de façon intégrée et durable. La possibilité d’entreprendre des mesures collectives pour examiner et formuler des solutions concrètes à l’incidence des prix élevés des fertilisants sur la production et la fourniture d’aliments a été examinée. Cela constitue une question grandement préoccupante pour les États membres de l’OEA.

Les autorités nationales suivantes ont fait des exposés au début de la réunion : madame Heidy Sunún, Agente de la Direction de la planification, de la supervision et de l’évaluation du Secrétariat à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SESAN) du Guatemala; monsieur Courtney Cole, Directeur technique de la Direction des services techniques du Ministère de l’agriculture et de la pêche de la Jamaïque; et madame Rosmery Rivera Sivirich, Directrice générale de la qualité de la gestion des prestations sociales, Vice-ministre aux prestations sociales, Ministère du développement et de l’inclusion sociale du Pérou.

Le panel technique qui a suivi les exposés a été animé par madame Patricia Palma, Directrice du Programme de systèmes d’information pour la résilience en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Région du Secrétariat général du Système d’intégration centraméricaine (PROGRESAN-SICA II) et les panélistes ont été madame Kyung-nan Park, Directrice régionale adjointe pour l’Amérique latine et la Caraïbe du Programme alimentaire mondial (PAM); madame Carla Caballero, Directrice exécutive de l’organisme *Cámara del Agro* du Guatemala; enfin, madame Betilde Muñoz-Pogossian, Directrice du Département de l’inclusion sociale du Secrétariat à l’accès aux droits et à l’équité de l’OEA. Les États membres ont eu l’occasion de partager les données d’expériences de leurs pays.

À la fin des exposés, la Présidente du CIDI a indiqué que la crise de la COVID-19 ne devrait pas se convertir en crise alimentaire car cela aurait des conséquences dévastatrices pour la région et affecterait les quatre piliers de l’OEA : démocratie, sécurité, droits de la personne et développement. Pour cette raison, l’Ambassadrice Roquebert a souligné que les États membres doivent assurer que la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle constitue toujours une priorité importante à l’ordre du jour des gouvernements ainsi que sur le plan régional, qui nécessite, a-t-elle mentionné, unir les efforts et tirer profit au maximum du “partenariat”, un concept qui a été développé au sein de notre Organisation pour désigner des mesures concrètes et coordonnées pour affronter les défis qui se dessinent à l’horizon.

La réunion s’est poursuivie avec l’examen de la question relative à la hausse des prix des fertilisants et à l’incidence de celle-ci sur le développement de systèmes agroalimentaires durables dans la Région en vertu du mandat contenu dans la résolution CP/RES. 1197 (2378/22), qui a été suivi de l’exposé de monsieur Joaquín Arias, Spécialiste technique international du Centre d’analyse stratégique pour l’agriculture (CAESPA) de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA).

Le Conseil permanent et le CIDI ont pris note des exposés très importants faits par les autorités nationales, les experts invités et les délégations sur les questions traitées.

* Le 29 juin a eu lieu la réunion mixte sur la question suivante : “Renforcement du rôle de l’OEA dans la promotion de la résilience face aux catastrophes dans le Continent américain” (document portant la cote CP/OD-2382/22 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2382&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2382&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2382&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2382&lang=p)) (Note conceptuelle publiée sous la cote CP/INF.9361/22 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9361&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9361&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9361&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9361&lang=p))

Les États membres de l’OEA avaient déjà reconnu, avant le début de la pandémie de COVID-19, la nécessité de créer une résilience face aux catastrophes, les impératifs de la résilience environnementale et les priorités établies dans le Cadre de Sendai pour la réduction du risque de catastrophe 2015-2030 et dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) concernant les catastrophes “subites” et “d’évolution lente”. La nécessité de porter attention à la création de résilience en vertu des répercussions économiques et sociales de la pandémie est toutefois devenue plus urgente.

Le Continent américain est l’une des régions du monde les plus exposées aux catastrophes et les États membres de l’OEA et leurs citoyens ont subi de multiples catastrophes subites, comme des tremblements de terre, des inondations, des ouragans et des éruptions volcaniques. À cet égard, malgré qu’ils s’étaient déjà engagés à renforcer la coopération en matière de réduction du risque de catastrophes au moyen de la mise en pratique du Cadre du Sendai, les États membres avaient également reconnu la nécessité de disposer d’une approche intégrée pour renforcer la résilience face aux effets exacerbés de la pandémie de COVID-19.

Dans les résolutions AG/RES. 2955 (L-O/20) et AG/RES. 2967 (LI-O/21) adoptées par l’Assemblée générale, la priorité est donnée spécifiquement à la promotion de la résilience et dans la résolution AG/RES. 2979 (LI-O/21), “Renforcement du rôle de l’Organisation des États Américains dans la promotion de la résilience face aux catastrophes dans le Continent américain”. La réunion mixte s’est tenue en vertu des mandats confiés par l’Assemblée générale.

Ont participé à la réunion monsieur Luis Almagro, Secrétaire général de l’OEA; madame Ana Luisa Castro, Vice-ministre aux questions multilatérales et à la coopération du Panama; madame Sarah Charles, Assistante de l’Administrateur de la Direction de l’aide humanitaire de l’Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

L’Ambassadeur Nestor Mendez, Secrétaire général adjoint de l’OEA, s’est référé au panorama des objectifs des perspectives et des opportunités émanés de la résolution AG/RES. 2979 (LI-O/21), en sa qualité de Président de la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN).

La réunion s’est poursuivie avec un panel technique sur l’harmonisation des politiques sous-régionales en matière de gestion du risque de catastrophe et le renforcement des mesures prises à l’échelle continentale dans le but de maximiser la coopération internationale afin d’encourager la résilience face aux catastrophes dans la région : progrès réalisés, défis à relever et coordination dans le Continent américain. Le panel a été animé par madame Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré de l’OEA et les panélistes ont été madame Elizabeth Riley, Directrice exécutive de l’Agence caribéenne de gestion des urgences en cas de catastrophe (CDEMA), qui s’est référée à la “Stratégie de gestion du risque de catastrophe et Plan d’action 2014-2024”; l’Ambassadeur José Antonio Arróspide de la Commission andine de prévention et d’assistance en cas de catastrophe (CAPRADE), qui a parlé de la “Stratégie andine de gestion du risque de catastrophe (EAGRD)”; madame Gladys Zunilda Borja, du Secrétariat d’urgence national de la Présidence de la République du Paraguay (SEN), qui a parlé de la “Politique de gestion du risque de catastrophe”.

 La question suivante examinée pendant la réunion a été les opportunités de coopération avec des alliés stratégiques internationaux et par le biais de plateformes régionales d’aide humanitaire ou de réduction des catastrophes pour accroître la résilience face aux catastrophes dans les Amériques, avec des exposés de madame Jennifer Guralnick, Gérante de programmes de l’Office régional pour les Amériques du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (BCAH) et le docteur Leonardo Hernández, Chef du Centre d’opérations d’urgence de l’Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

 La question des “Opportunités de coopération par le biais des banques multilatérales de développement pour obtenir du financement, y compris par le truchement des partenariats entre le secteur public et le secteur privé, pour encourager la résilience face à des catastrophes dans les Amériques” a ensuite été examinée, avec des exposés de monsieur Dante Mossi, Président exécutif de la Banque centraméricaine d’intégration économique (BCIE) et monsieur Saurabh Dani, Spécialiste supérieur en gestion des risques de catastrophe de la Banque mondiale.

 Les représentants des États membres ont eu l’occasion de présenter des exposés sur les expériences de leur pays et de partager des idées avec les exposants, et le Conseil permanent et le CIDI ont pris note des exposés très importants faits par les autorités nationales, les experts invités et les délégations sur les questions traitées.

 Août 2022

 Le 30 août, le Conseil permanent et le CIDI ont abordé la question “Les jeunes et les capacités pour l’économie numérique”(CP/OD-2392/22 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2392&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2392&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2392&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/OD-&classNum=2392&lang=p)) (Note conceptuelle publiés sous la cote CP/INF.9446/22 rev. 2: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9446&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9446&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9446&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/INF.&classNum=9446&lang=p))

 La COVID-19 a touché de façon disproportionnée la participation des jeunes au marché du travail. Les jeunes femmes ont connu des probabilités plus élevées que les jeunes hommes de perdre leur emploi pendant cette période et les jeunes adultes de 18 à 34 ans ont connu une plus grande insécurité au travail, des réductions de salaire et du nombre d’heures de travail plus importantes ainsi qu’un nombre moindre d’opportunités pour travailler de nouveau à cause de la réduction du nombre de postes pour débutants et de l’expansion des solutions technologiques pour apporter des solutions à la pandémie, comme l’indiquent des analyses de l’Organisation internationale du travail. Cela a imposé, suite à la pandémie de COVID-19, qui a interrompu les opportunités d’études et de perfectionnement, des difficultés à chercher et à trouver de l’emploi, ce qui a eu pour conséquence une diminution des revenus ainsi que de la qualité des options en matière de travail et une détérioration de la santé mentale et du bien-être des jeunes.

Selon l’OIT, la région présente un désavantage en comparaison avec d’autres à cause de son niveau peu élevé d’aptitudes et de compétences numériques pour la transformation numérique, comme la mise en données de tâches et de processus et leur application à la prise de décisions au moyen de technologies numériques. La région est également touchée par une diminution graduelle de la productivité, une faible capacité d’absorption de technologies et de l’innovation, ainsi que par une importante économie informelle. Les études indiquent que l’un des principaux défis auxquels les instances normatives sont confrontées consiste à tirer profit du potentiel et des débouchés de ces technologies sans laisser derrière divers segments de la société, en particulier les travailleurs jeunes et non qualifiés et les minorités.

Cette réunion mixte du Conseil permanent et du CIDI a permis l’examen de politiques, de programmes et d’activités qui permettront de combler le fossé des compétences dans les Amériques après la pandémie de COVID-19 et de partager de bonnes pratiques destinées à appuyer et à renforcer l’alphabétisation numérique, ainsi que la capacité et les aptitudes qui permettront l’innovation, pour répondre à la demande de la nouvelle économie numérique dans la région.

Les personnes suivantes ont participé à la réunion : monsieur Cassani Laville, Ministre des travaux publics et de l’économie numérique de la Dominique; monsieur Rafael J. Féliz García, Ministre de la jeunesse de la République dominicaine; la docteure Wendy Cukier, Fondatrice et Directrice des études de l’Institut de la diversité, Directrice des études du Centre de femmes entrepreneures et Directrice de la recherche du Centre de compétences à venir de l’Université métropolitaine de Toronto; enfin, monsieur Bevil Wooding, Directeur exécutif de l’agence APEX de la Cour de justice des Caraïbes, Académie de droit, Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago).

Des représentants de divers États membres ont partagé des données d’expériences de leurs pays et le Conseil permanent et le CIDI ont pris note des exposés très importants faits par les autorités nationales, les experts invités et les délégations sur la question.

* + 1. RÉUNIONS SECTORIELLES ET SPÉCIALISÉES DU CIDI
			1. Réunion ministérielle

La coopération

 La troisième réunion spécialisée du CIDI des Hautes Autorités de Coopération s’est tenue les 2 et 3 décembre 2021 dans un format virtuel sous le thème : « Coopération et alliances en tant que moteurs de la reprise socio-économique post-COVID-19 dans la région ». Plus de 230 représentants de 30 États Membres, dont des ministres, des hauts responsables de la coopération, des ambassadeurs et d’autres partenaires de différents secteurs, ont participé à la réunion.

Au cours de la réunion, plus de vingt États membres ont offert des offres concrètes de coopération et identifié des besoins lorsqu’ils ont besoin de plus d’aide pour se remettre des impacts socio-économiques causés par la pandémie de COVID-19. En outre, vingt-cinq partenaires stratégiques, dont des représentants d’États observateurs, d’organisations internationales et régionales, de fondations philanthropiques, d’entreprises privées et d’établissements universitaires, ont défini certaines de leurs priorités dans la région et souligné les domaines dans lesquels il existe un potentiel de collaboration avec le Secrétariat exécutif pour le développement intégré.

Un autre résultat important de la Réunion est la mise sur pied de trois groupes de travail pour que les travaux de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) aient à l’avenir une vision plus stratégique et plus en accord avec les besoins des pays. Les thèmes traités par les groupes de travail seront les suivants : (1) le processus ministériel du CIDI et le rôle des hauts fonctionnaires chargés de la coopération dans la région; (2) financement pour la coopération pour le développement dans le cadre du SEDI de l’OEA; enfin, (3) le rôle de l’AICD dans le panorama de la coopération internationale pour le développement. Les bureaux élus pour coordonner les groupes de travail ont pour tâche de réunir des représentants des hauts fonctionnaires chargés de la coopération pour examiner plus en profondeur les thèmes identifiés, faciliter le partage d’information, établir un calendrier des activités, apporter des actualisations périodiques et informer le Conseil d’administration des conclusions et recommandations par le truchement d’un Plan d’action.

 Le rapport final de la troisième étude spécialisée du CIDI des hautes autorités de coopération figure dans le document CIDI/RECOOP-III/doc.8/22 rev.1:  [ENG](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XII.4.3%20CIDI/RECOOP/III/doc.%20&classNum=8&lang=e) | [ESP](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XII.4.3%20CIDI/RECOOP/III/doc.%20&classNum=8&lang=s)

* + - 1. Réunions préparatoires aux réunions ministérielles

 Au cours du second semestre de cette année, et à la suite de la cinquante-deuxième session ordinaire de l’Assemblée générale, trois réunions sectorielles au niveau ministériel se tiendront dans le cadre du CIDI : (i) la neuvième Réunion des ministres et des plus hautes autorités de la culture, au Guatemala, les 27 et 28 octobre; la onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’Éducation, réunion virtuelle, les 10 et 11 novembre; et iii) la cinquième Réunion des ministres et des hautes autorités pour le développement social en République dominicaine, les 17 et 18 novembre. Vous trouverez ci-dessous un bref résumé des activités menées en préparation de ces événements:

Culture

 La neuvième Réunion interaméricaine des ministres et des plus hautes autorités culturelles, qui se tiendra les 27 et 28 octobre 2022 à Antigua Guatemala, sous le thème « La technologie, la créativité et l’innovation comme occasion de développer et de renforcer la culture », comprendra les sous-thèmes suivants : Méthodologies et politiques pour la promotion de la gestion et de la consommation des arts et des lettres; l’économie et les industries culturelles et créatives, et le renforcement du patrimoine et des expressions culturels. La réunion sera l’occasion pour les gouvernements de toute la région de discuter du rôle de la technologie, de la créativité et de l’innovation dans le renforcement de la culture et des expressions artistiques, ainsi que d’identifier des domaines concrets de coopération entre les États membres pour promouvoir la technologie dans la gestion, la production, la consommation des arts, la littérature et d’autres produits culturels et créatifs.

La Réunion préparatoire a eu lieu le 12 septembre 2022 selon la modalité virtuelle, conformément au cycle du processus sectoriel en question. Pendant la réunion, à laquelle étaient présents des représentants de la majorité des États membres, les délibérations relatives au “Projet de Déclaration d’Antigua Guatemala” et au “Projet de Plan d’action d’Antigua Guatemala”, qui seront présentés aux ministres pour examen lors de la réunion ministérielle, se sont terminées.

 Le développement social

 La Cinquième réunion des Ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES-V) se tiendra à Santo Domingo (République dominicaine) les 17 et 18 novembre 2022, sous le thème « Renforcer la coopération continentale pour une reconstruction résiliente et un développement social durable dans les Amériques ».

Le projet d'ordre du jour (CIDI/doc.346/22 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=e)| [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=s) |[Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=f)| [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=346&lang=p)) et l'ordre du jour annoté de la réunion (CIDI/doc.345/22 rev. 2: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=e) |[Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=s" \t "_blank) |[Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=345&lang=p)) qui énoncent les sujets qui seront abordés lors de la Cinquième REMDES, les objectifs et les résultats attendus, ainsi que la structure proposée de la réunion, ont été approuvés par le CIDI lors de sa réunion ordinaire du 31 mai 2022.

 Dans le cadre du processus triennal sectoriel de développement social, la réunion préparatoire formelle de la Cinquième REMDES se tiendra le 20 octobre 2022. À cette occasion, les représentants des missions permanentes des États membres de l'OEA et les autorités sectorielles de développement social finaliseront la négociation des documents proposés qui seront formellement approuvés lors de la réunion ministérielle, présenteront le projet de calendrier de la réunion ministérielle et aborderont d'autres questions liées à son organisation.

La Cinquième REMDES a pour but d’identifier les priorités régionales en matière de développement social, à partager des expériences réussies et des innovations en matière de politiques de protection sociale en tant que stratégie clé pour répondre aux lacunes et aux besoins persistants dans les Amériques, y compris ceux qui sont apparus suite de la pandémie de COVID-19. Son objectif est également d’élargir et de consolider les partenariats de coopération régionale par la réactivation du Réseau interaméricain de protection sociale (RIPSO) et d’approuver une « Déclaration interaméricaine des priorités en matière de développement social » établissant des lignes d'action prioritaires pour faire progresser le développement social dans la région et un plan d'action décrivant les activités concrètes à mettre en œuvre au cours du prochain cycle triennal 2022-2025 par les groupes de travail en place depuis 2019.

Éducation

 La réunion préparatoire de la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l'Éducation s'est tenue virtuellement le 28 juillet 2022. La réunion a été ouverte par Monsieur Jaime Perczyk, Ministre de l'éducation de la République d'Argentine, Président de la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE), en présence de vingt-huit (28) délégations des États membres. Les documents suivants ont été approuvés à cette réunion préparatoire aux fins de présentation ultérieure à la réunion des ministres: Projet de programme interaméricain d'éducation (PIE) 2022-2027 ; projet de déclaration continentale de l'éducation ; projet de plan d'action continental de l'éducation. Les représentants des ministères de l'éducation de la région ont convenu qu'au-delà de la recherche de solutions concrètes aux défis qui existent et qui ont été mis au jour par la pandémie, il est essentiel de s'appuyer sur les enseignements tirés, de partager et d'enrichir les connaissances, les données d’expériences, les discussions sur les préoccupations et les souhaits de la communauté éducative, et d'œuvrer afin que les consensus qui en découlent soient ancrés dans un cadre continental inclusif, diversifié et équitable.

 Au cours de la Onzième Réunion des ministres de l'éducation, les dirigeants et les décideurs des États membres de l'OEA se rencontreront virtuellement pour repenser un avenir nouveau et meilleur avec des systèmes éducatifs qui servent mieux les étudiants et les sociétés ; des systèmes résilients et réactifs aux changements rapides ; des systèmes adaptatifs et réactifs aux changements ; des systèmes résilients qui permettent de gérer et d’assurer la continuité de l'éducation dans des contextes changeants, que ce soit dans un monde après la pandémie ou tout autre type de perturbation naturelle, sociale, économique ou migratoire.

1. Réunions de planification

 Travail

La réunion de planification des autorités du processus ministériel du travail (CIMT) s'est tenue virtuellement les 3 et 4 février 2022, afin de préparer le projet de plan de travail 2022-2024 de la CIMT et de décider des activités et de la répartition des ressources du Réseau interaméricain de l'administration dans le domaine du travail (RIAL). Lors de sa réunion du 8 juin 2022, la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement du CIDI a approuvé le Plan de travail 2022-2024 de la CIMT qui définit huit domaines d'action prioritaires, ainsi que les activités du processus politique et du RIAL pour y répondre. Ces domaines d’action prioritaires sont les suivants : travail de demain et nouvelles formes d'emploi; articulation entre éducation et emploi ; égalité des genres ; respect de la législation du travail ; renforcement et modernisation des ministères du travail ; dialogue social ; santé et sécurité au travail ; et transition de l'économie informelle à l'économie formelle.

Tourisme

La réunion de planification des autorités du processus ministériel du tourisme s'est tenue virtuellement le 18 mai 2022. L'objectif principal de la réunion était de présenter et d'approuver le projet de plan de travail de CITUR pour la période 2022-2024, dans le cadre de la Déclaration du Paraguay. Le plan de travail a été formellement approuvé par la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement du CIDI lors de sa réunion du 12 juillet 2022. Le plan prévoit des actions concrètes pour répondre aux mandats et engagements de la Déclaration du Paraguay et les intègre dans les plans d'action des quatre (4) groupes de travail spécialisés de la CITUR établis en 2020.

Dans le cadre du plan de travail 2022-2024 de la CITUR, un forum politique de haut niveau sur le renforcement de la résilience des petites entreprises touristiques s'est tenu à Montego Bay (Jamaïque) en juillet 2022. En outre, concernant le Dialogue sur le tourisme autochtone dans les Amériques, le plan de travail prévoit la création d’un registre numérique du tourisme autochtone, en liaison.

* + 1. ACTIVITÉS DU CIDI ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Les travaux quotidiens du CIDI ont été effectués par le biais de ses trois commissions permanentes : la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement, la Commission du programme, du budget et de l'évaluation et la Commission des questions de migration (CAM) et par l’intermédiaire du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (CA/AICD).

Suit un résumé des travaux de l'AICD, des commissions interaméricaines, des commissions permanentes et des groupes de travail du CIDI.

1. Agence interaméricaine pour la coopération et le développement

 L’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), en vertu de son Statut (document CIDI/doc.201/16 : [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=201&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=201&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=201&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=201&lang=p)), est l’organe subsidiaire du CIDI créé pour promouvoir, coordonner, gérer et faciliter la planification et la mise en œuvre des programmes, projets et activités dans le cadre de la Charte de l’OEA et notamment du Plan stratégique de partenariat pour le développement du CIDI.

 L’AICD a pour attributions les suivantes :

1. Administrer, évaluer et superviser les activités de partenariat pour le développement prévues dans le cadre du Plan stratégique et de ses Programmes interaméricains approuvés par le CIDI.

2. Administrer et superviser les programmes de bourses et de formation de l’OEA.

3. Nouer et développer des relations de coopération avec les Observateurs permanents, avec d’autres États et des organisations nationales et internationales dans le domaine du partenariat pour le développement.

4. Administrer les ressources du Fonds de coopération pour le développement de l’OEA (FCD) et d’autres fonds collectés et confiés à l’AICD et en rendre compte.

5. Œuvrer pour la mobilisation des ressources financières, techniques, et autres afin de renforcer les activités de partenariat.

6. Approuver, conformément à l’article 9 du présent Statut et aux grandes lignes programmatiques et de politiques adoptés par le CIDI, les modalités de mise en œuvre des activités de partenariat, et déterminer leur niveau de financement, en veillant à ce que les ressources de coopération mises à la disposition de l’AICD soient utilisées pour répondre aux besoins les plus impérieux des États membres, particulièrement de ceux dont les économies sont plus petites et moins avancées.

Le Conseil d’administration de l’AICD est composé de neuf États membres de l’OEA élus par le CIDI aux termes des dispositions de l’article 77 de la Charte, en application des principes de roulement et de représentation géographique équitable. Il garantit ainsi qu’aucun État membre ne se voit refuser la chance d’être élu membre du Conseil d’administration et, en outre, que toutes les régions ont la possibilité d’être toujours représentées (Règlement du Conseil d’administration de l’AICD, document CIDI/doc.202/16 corr. 1 : [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=p)).

Le Conseil d'administration de l'AICD (CA/AICD) a tenu quatre (4) réunions formelles et une (1) réunion informelle au cours de l'année. Au nombre des principales questions traitées et les décisions prises figurent les suivantes :

Coopération pour le développement

Sur la base des décisions adoptées à la Troisième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération, le CA/AICD a élu, lors de sa réunion du 23 mars 2022, les bureaux des groupes de travail ci-après :

* Groupe de travail 1 (GT 1) : « Modèle actualisé du processus ministériel du CIDI et rôle des autorités chargées de la coopération dans la région »
* Président : Uruguay
* Co-présidents : Brésil

Honduras

* Groupe de travail 2 (GT 2) : « Financement de la coopération pour le développement dans le cadre de l'OEA-SEDI »
* Président : Belize
* Co-présidents : Pérou

Bahamas

Guatemala

* Groupe de travail 3 (GT 3) : « Rôle de l'AICD dans le paysage de la coopération internationale pour le développement »
* Président : Colombie
* Co-présidents : Argentine

Uruguay

République dominicaine

Les groupes de travail de l’AICD ont présenté les plans de travail ci-après :

* Plan de travail du GT 1 : document [IACD/JD/doc-202/22](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=202&lang=f)
* Plan de travail du GT 2 : document  [IACD/JD/doc-200/22](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=200&lang=f)
* Plan de travail du GT 3 : document [IACD/JD/doc-201/22](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=201&lang=f)

Afin de renforcer les activités de coopération et l'AICD, les groupes de travail ont élaboré des propositions de paragraphes destinés au CIDI pour examen et présentation ultérieure à l'Assemblée générale. L'élaboration de ces paragraphes est conforme aux objectifs fixés dans les plans de travail des groupes. À la suite de plusieurs réunions et consultations avec le Secrétariat, les paragraphes (document CIDI/doc.203/22 rev. 2 : [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=203&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=203&lang=s)) ont été convenus à la réunion du CA/AICD tenue le 19 septembre 2022 et ont été présentés au CIDI pour examen en vue de leur incorporation dans le projet de résolution « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience », qui sera présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session ordinaire.

 Fonds de coopération pour le développement

L’AICD a approuvé, à sa réunion du 2 novembre 2021, la demande de Saint-Vincent-et-Grenadines d'être inclus dans la liste des pays bénéficiaires pour le cycle de programmation 2021-2024. Pour donner effet à cette inclusion, le CA/AICD a approuvé le décaissement de ressources du Fonds de coopération pour le développement (FCD) d'un montant de cent mille dollars (100 000,00 USD) qui viennent s’ajouter au fonds de démarrage approuvé d’un montant de 1,7 million USD, pour un total de 1,8 million USD pour le cycle de programmation 2021-2024.

Le FCD a présenté une mise à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes au titre du cycle de programmation 2021-2024 à la réunion du CA/AICD tenu le 2 juin 2022 (document IACD/JD/INF.82/22) :  [Englis](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=82&lang=e)h | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=82&lang=s))

Programmes de bourses d’études et de perfectionnement de l'OEA

Le CA/AICD, conformément à la résolution AG/RES. 2971 (LI-O/21), a décidé d'approuver le décaissement des crédits affectés aux programmes de bourses d’études et de perfectionnement de l'OEA au titre du Programme-budget 2022 de l'Organisation (document : AICD/JD/INF.81/22 rev. 2 : [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=81&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=81&lang=s))

Fonds d'investissement de l'OEA pour le financement des programmes de bourses d'études et de perfectionnement

Conformément à la résolution AG/RES. 2971 (LI-O/21), le CA/AICD a décidé d'autoriser que soit déposé sur le Fonds d’investissement de l’OEA pour le financement des programmes de bourses d’études et de perfectionnement tout montant non utilisé ou n’ayant pas fait l’objet d’un engagement de dépenses, provenant des bourses d’études 2021. (document IACD/JD/DE-135/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=135&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=135&lang=s))

Réseau interaméricain de coopération (CooperaNet) :

Le Réseau interaméricain de coopération (CooperaNet) est la plateforme en ligne du SEDI qui offre un espace consolidé pour promouvoir des partenariats entre les États membres de l'OEA, les partenaires au développement et les experts de la région, afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et de données d'expériences, par le biais de la coopération technique, en vue d’atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. CooperaNet répond au mandat confiés aux autorités chargés de la coopération dans les États membres pour qu’ils facilitent la coopération régionale et multisectorielle afin de promouvoir le développement et de répondre aux différentes situations et défis auxquels la région est confrontée.

CooperaNet compte 275 offres de coopération offertes par le Pérou, l'Argentine, le Panama, l'Uruguay et le Guatemala, ainsi que 11 offres de coopération de 2 partenaires au développement de l'OEA. En outre, il existe 8 demandes d'assistance de 8 pays différents, lesquelles sont alignées sur les programmes en cours d’exécution dans le cadre du Fonds de coopération pour le développement (FCD).

Une formation est dispensée périodiquement sur l'utilisation de la plateforme à l’intention des points de contact des autorités chargées de la coopération dans la région. Grâce à ces activités, 7 comptes institutionnels uniques ont été créés et de nouvelles offres de coopération ont été téléchargées pour tenir compte des mises à jour des portefeuilles de coopération des États membres. En outre, la section de la coopération technique du SEDI organisera une série de webinaires intitulés “Impulsando nuevas alianzas a través de CooperaNet, la plataforma de cooperación de las Américas” (Favoriser de nouveaux partenariats grâce à CooperaNet, la plateforme de coopération des Amériques), au cours du second semestre 2022. Ces webinaires visent à mieux faire connaître les nouvelles offres de coopération parmi les États membres et les partenaires au développement et à promouvoir la création de nouveaux partenariats. Ces nouvelles offres seront présentées pour la première fois par les autorités chargées de la coopération.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication de CooperaNet, des communications officielles de la SEDI ont été distribuées aux États membres et aux autorités chargées de la coopération à partir d'août 2022. Ces communications font référence aux nouvelles offres et aux offres les plus récentes, qui ont été téléchargées sur la plateforme afin que ces acteurs en prennent connaissance et les utilisent.

Rapports présentés par le Secrétariat

Le CA/AICD a reçu les rapports suivants du Secrétariat :

* Groupes de travail du CA/AICD établis lors de la Troisième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération : document sur les « Lignes directrices : Groupes de travail de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) », (document IACD/JD/doc.194/22 rev. 2: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=194&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=194&lang=s))
* Fonds de coopération pour le développement (FCD) : Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes pour le cycle de programmation 2021-2024 (document IACD/JD/INF.82/22 :  [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=82&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=82&lang=s))
* Rapport sur la plate-forme CooperaNet de l'OEA (Élaboré par le Secrétariat à partir des informations disponibles sur la plate-forme CooperaNet au 20 avril 2022 (document IACD/JD/doc-198/22 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=198&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=198&lang=s))
1. Commissions spécialisées non permanentes

Les Commissions spécialisées non permanentes (CENPES) sont des organes techniques et d'appui au CIDI qui interviennent dans le traitement de questions spécialisées ou dans l'examen d'aspects spécifiques de la coopération interaméricaine dans les domaines prioritaires de la coopération adoptés par l'Assemblée générale. Les fonctions et la composition du CENPES sont définies aux articles 13 à 16 du Statut du CIDI. Au cours de la période à l’examen, aucun nouveau CENPES n’a été créé et aucun CENPES existant n’a été réunifié.

1. Commissions interaméricaines

Les commissions interaméricaines sont des organes du CIDI créés conformément à l'article 17 du Statut du CIDI et à l'article 77 de la Charte de l'OEA afin d'assurer la continuité du dialogue sectoriel sur le partenariat pour le développement et le suivi des mandats des Sommets des Amériques dans un secteur donné, ainsi que pour identifier et promouvoir des initiatives de coopération multilatérale. Elles sont composées des autorités sectorielles politiques et techniques accréditées par chaque État membre.

Science et technologie

Au cours de la période couverte par ce rapport, les autorités de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT) ont été élues lors de la réunion ordinaire du CIDI tenue le 30 août 2022. Ils ont été élus par acclamation Président de l’Honorable Daryl Vaz, Ministre de la science, de l’énergie et de la technologie de la Jamaïque; et en tant que vice-présidents, M. Benjamín Abelardo Marticorena Castillo, Président du Conseil national de la science, de la technologie et de l’innovation technologique (Concytec) du Pérou, et M. Flavio Salazar Onfray, Ministre de la science, de la technologie, du savoir et de l’innovation du Chili.

 La culture

Dans le cadre du Plan de travail de la Commission interaméricaine de la culture (CIC), les activités suivantes ont eu lieu : 1) Dialogue virtuel sur la reconnaissance du patrimoine culturel d’ascendance africaine dans les Amériques le 8 juin 2022 ; 2) à l’occasion de la quatrième édition du Grand Forum mondial sur l’art, la culture, la créativité et la technologie mondiale - G-FACCT-/III Sommet sur l’économie orange, le 22 juillet 2022, la discussion sur la circulation des biens et services culturels dans les Amériques : perspectives, possibilités et défis a eu lieu; 3) après avoir recueilli des informations auprès de plusieurs États membres, la publication électronique « Bonnes pratiques dans les Amériques dans le domaine de la coordination interinstitutionnelle dans l’économie orange » a été préparée.

Développement social

La Cinquième Réunion de la Commission interaméricaine de développement social (CIDES) s'est tenue le 22 mars 2022 sous la présidence de Mme María del Rocío García Pérez, Sous-secrétaire au bien-être du gouvernement du Mexique. Au cours de cette réunion, le Secrétariat technique chargé du processus ministériel en matière de développement social et de la CIDES a présenté un rapport sur l'avancement de la mise en œuvre des mandats et engagements issus du processus ministériel de développement social à titre de suivi du [Plan d'action de Guatemala](file:///%5C%5Cfalcon5%5Capps%5Ccorresp%5Cdoc%5CEDIAZ%5CCommission%20interame%CC%81ricaine%20de%20de%CC%81veloppement%20social) et de son propre Plan de travail (CIDI/CIDES/RPA/doc.3/21 rev. 1) ainsi que sur l'avancement des activités des groupes de travail. Les 24 délégations présentes se sont mises d'accord sur les activités de préparation de la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES) et les autorités ont présenté les versions préliminaires des documents clés : avant-projet d'ordre du jour ([CIDI/CIDES/doc.1/22 rev. 1](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.7.5%20CIDI/CIDES/DOC.&classNum=1&lang=f)), avant-projet de déclaration ([CIDI/CIDES/doc.5/22](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.7.5%20CIDI/CIDES/DOC.&classNum=5&lang=f)) et avant-projet de plan d'action ([CIDI/CIDES/doc.6/22](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.7.5%20CIDI/CIDES/DOC.&classNum=6&lang=f)).

Le groupe de travail 1 « Mesures de la pauvreté multidimensionnelle et conception de politiques publiques axées sur la garantie du bien-être et la jouissance d'une bonne qualité de vie » a organisé, les 26 et 27 avril 2022, un atelier virtuel sur les indices de pauvreté multidimensionnelle, les bonnes pratiques et leçons tirées à l’échelle continentale et l’impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté. L'atelier a bénéficié de la présence d’experts qui ont partagé des informations sur le contexte de la région et les avancées récentes en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle ainsi que l'expérience de leurs pays, en soulignant les défis et les innovations déployées pour adapter les méthodologies de mesure de la pauvreté multidimensionnelle pendant la pandémie. Ce groupe de travail, avec le soutien du Secrétariat technique (Secrétariat à l’accès aux droits et à l’équité / Département de l’inclusion sociale), prépare un recueil d'expériences, de pratiques prometteuses et de leçons tirées en matière d'élaboration et de la mise en œuvre de mesures de la pauvreté multidimensionnelle dans les Amériques, qui sera présenté lors de la Cinquième REMDES et qui systématise les informations sur les différentes méthodologies utilisées par les pays de la région pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle en mettant l'accent sur les leçons tirées et les innovations utilisées pour adapter ces méthodologies au contexte de la pandémie de COVID-19.

Le groupe de travail 2 « Systèmes de protection sociale favorisant le développement social par la réduction de la pauvreté et des inégalités et élargissant la protection sociale selon une approche intégrale » a organisé, le 26 mai 2022, un atelier virtuel sur les politiques et innovations en matière de protection sociale afin d’atténuer les effets de la pandémie de COVID-19. Ce groupe organisera un deuxième atelier en octobre 2022 intitulé « Les systèmes de soins nationaux comme stratégie d’élimination de la pauvreté », où les États membres auront l'occasion d'échanger des informations, des connaissances et des leçons apprises sur les expériences de gestion coresponsable des soins. L'atelier vise à renforcer les capacités institutionnelles pour la conception et la mise en œuvre de politiques publiques sensibles aux soins, à identifier les possibilités de coopération technique entre les institutions nationales responsables de la conception et de la mise en œuvre des politiques, programmes et initiatives associés aux systèmes de soins, et à mettre en évidence les mécanismes permettant de promouvoir l'adoption de systèmes de soins intégrés dans les pays de la région.

L’éducation

La Neuvième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de l’éducation (CIE) a eu lieu les 18 et 19 novembre 2021, selon la modalité virtuelle. Lors de cette réunion, le thème de la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation a été approuvé. Ce sera le suivant : “Vers la construction d’un nouveau pacte continental en matière d’éducation dans des contextes de changement”. À l’occasion de cette réunion, la résolution suivante a été adoptée : CIDI/CIE/RES. 1/21 “Méthodologie relative à la construction de la deuxième étape du Programme interaméricain d’éducation”, qui guidera l’établissement des nouveaux piliers du Programme interaméricain d’éducation pour 2022-2027. Des délégations de 28 États membres ont assisté à cette réunion.

Le 16 février 2022, conformément à des mandats contenus dans la résolution [CIDI/CIE/RES. 1/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.9%20CIDI/CIE/RES&classNum=1&lang=s), la première réunion extraordinaire de la CIE s’est tenue. Pendant celle-ci, les ministères de l’éducation de la région ont approfondi la discussion relative aux domaines prioritaires et aux lignes thématiques qui feraient partie du Programme interaméricain d’éducation pour 2022-2027. L’avant-projet de Programme interaméricain d’éducation pour les cinq années de 2022 à 2027 réunit les besoins émergents de la région dans deux domaines prioritaires : une approche systémique pour la construction de systèmes d’éducation résilients et le Programme intersectoriel.

Pour terminer, le 28 juillet 2022, dans le cadre de la Réunion préparatoire de la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation, les délégations se sont entendues sur les documents suivants : projet de Programme interaméricain d’éducation pour 2022-2027, publié sous la cote CIDI/RMPE/doc.48/22 rev. 1: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V%20CIDI/RPME/doc.&classNum=48&lang=s) | [English,](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V%20CIDI/RPME/doc.&classNum=48&lang=e) Projet de Déclaration continentale en matière d’éducation, publié sous la cote CIDI/RMPE/doc.49/22 rev. 1: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V%20CIDI/RPME/doc.&classNum=49&lang=s) | [English ainsi que le Projet de Plan d’action, publié sous la cote](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V%20CIDI/RPME/doc.&classNum=49&lang=e) CIDI/RMPE/doc.50/22 rev. 1: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V%20CIDI/RPME/doc.&classNum=50&lang=s) | [English. Les documents seront présentés aux ministres de l’éducation pour examen les 10 et 11 novembre 2022.](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V%20CIDI/RPME/doc.&classNum=50&lang=e)

Ports

La vingt-deuxième réunion du Comité exécutif du Comité interaméricain des ports (CECIP) s’est tenue virtuellement le 15 mars 2022 avec la participation des plus hautes autorités des pays qui composent le CECIP : Argentine, Barbade, États-Unis, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou et Uruguay. Au cours de la réunion, la Résolution Colonia del Sacramento ([CECIP/RES.1/22](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/hist_22/CIP01265S02.docx)) a été approuvée, les rapports sur l’état d’avancement des activités du Secrétariat de l’IPC ainsi que des six présidents des Comités consultatifs techniques (CCT) et le budget de fonctionnement pour 2023. Il convient de mentionner que des modifications ont été convenues au Règlement de la CIB ([CECIP/doc.17/22 corr.1](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/hist_22/CIP01263T02.docx)) de sorte que des réunions régulières de la CIB se tiennent tous les trois ans au lieu de tous les deux ans, proposition qui sera soumise au CIDI pour examen. Au cours de la réunion, l’offre du Honduras d’accueillir la treizième réunion ordinaire de l’IPC, qui se tiendra en juin 2023, a été accueillie favorablement.

1. Commissions permanentes
	* 1. Commission sur les politiques de partenariat pour le développement

Président d'avril à juillet 2022 : Ambassadrice María Fernanda Cortizo, Représentante suppléante du Panama près l'OEA

Président à partir d'août 2022 : Ministre conseiller Mikhail Bulard, Représentant suppléant des Bahamas près l'OEA

Vice-président : Ministre conseiller Mikhail Bulard, Représentant suppléant des Bahamas près l'OEA, qui a assumé la présidence en août 2022

En vertu de l'article 56 du Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, la Commission sur les politiques a pour attributions :

1. D’élaborer, à la demande des réunions ordinaires du CIDI, le projet de Plan stratégique et les projets de programmes interaméricains. Elle utilisera, le cas échéant, les contributions techniques apportées à l’élaboration de ces projets émanés de réunions spécialisées ou sectorielles consacrées à la question à l’étude.
2. D’assurer le suivi de la mise en œuvre des volets substantiels des programmes interaméricains et formuler les recommandations nécessaires pour veiller à la cohésion entre les politiques de coopération et les projets et activités du Secrétariat exécutif au développement intégré et les autres services pertinents du Secrétariat général.
3. D’établir le projet de calendrier annuel des réunions relevant du CIDI, à savoir les réunions spécialisées ou sectorielles au niveau ministériel ou à un rang équivalent; les réunions des commissions spéciales et autres réunions de haut niveau technique ou politique.
4. D’analyser les plans annuels de travail et les rapports intérimaires semestriels des services pertinents du Secrétariat général, ainsi que les rapports de l’AICD, et d’adresser aux réunions ordinaires du CIDI les recommandations qu’elle juge pertinentes.
5. D’examiner d’autres questions qui relèvent de sa compétence et que lui confient les réunions ordinaires du CIDI.

 La Commission a tenu neuf (9) réunions formelles et trois (3) réunions informelles. Au nombre des principales tâches réalisées au cours de cette période figurent les suivantes :

1. Le 8 juin 2022, la Commission a élu, par acclamation, au poste de vice-président, M. Mikhail Bullard, Représentant suppléant des Bahamas près l'OEA.
2. La Commission a adopté son Plan de travail, document CIDI/CPD/doc.210/22 rev. 1 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=210&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=210&lang=s)).
3. En outre, elle a approuvé le Plan de travail 2022-2024 de la Conférence interaméricaine des ministres du travail (document CIDI/CIMT/RPA/doc.36/22 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIX..cidi.CIMT.RPA.Doc&classNum=36&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIX..cidi.CIMT.RPA.Doc&classNum=36&lang=s)).
4. Le Secrétaire à l’administration et aux finances au sein du Secrétariat général a présenté un exposé sur les mesures adoptées par l’Assemblée générale au moyen de la résolution AG/RES. 2971 (LI-O/21) relative à la création de nouveaux mandats, au calcul des coûts et à l’ordre de priorité de ces mandats.
5. La Commission a examiné et approuvé une méthodologie pour la présentation et la négociation de projets de résolution ainsi que le format proposé pour le projet de résolution global du CIDI (document CIDI/CPD/doc.211/22) : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=211&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=211&lang=s)).
6. Lors des réunions suivantes, la Commission a donné suite au mandat de mise en œuvre des activités du cycle ministériel de trois ans, au moyen des rapports des secrétariats techniques des processus ministériels de la science et de la technologie, du développement durable, de l'éducation, des ports, du tourisme et du travail, sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre et le suivi des décisions ministérielles.
7. Le 6 juin 2022, le Secrétariat exécutif au développement intégré a présenté le document intitulé « Lignes directrices révisées pour les processus sectoriels au niveau ministériel dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) » (document CIDI/CPD/doc.212/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=212&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=212&lang=s)), qui vise à actualiser le processus du cycle de trois ans, qui doit être suivi pour l'organisation des réunions sectoriels au niveau ministériel et/ou de haut niveau tenus dans le cadre du CIDI. Le document décrit en détail la structure des réunions, les parties impliquées, les paramètres en vue de l’élaboration de l’ordre du jour et des documents de travail, ainsi que leur convergence avec les priorités stratégiques globales de l'OEA. La Commission a décidé que l'examen de la proposition du Secrétariat aura lieu après la session ordinaire de l'Assemblée générale programmée en octobre 2022.
8. La Commission a examiné la structure du projet de résolution globale du CIDI visant à donner suite aux dispositions de l'Assemblée générale concernant la création de nouveaux mandats et les propositions de textes des États membres et/ou les projets de résolutions destinés à l'Assemblée générale. La Commission est convenue de maintenir la structure actuelle du projet de résolution du CIDI à transmettre à la cinquante-deuxième session ordinaire et d'envisager les modifications nécessaires pour tenir compte de la décision prise par l'Assemblée générale concernant le calcul du coût des nouveaux mandats, en tant que question prioritaire, après la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale.
9. La Commission a approuvé le Plan de travail 2022-2024 de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR) (document CIDI/TUR/RPA/doc.2/22 rev. 2 [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.8.CIDI/TUR/RPA/Doc&classNum=2&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.8.CIDI/TUR/RPA/Doc&classNum=2&lang=s))
10. En préparation de la cinquante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale, la Commission a tenu des réunions avec le concours des secteurs techniques du Secrétariat afin d’élaborer le projet de résolution global « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience ». Les négociations concernant le projet de résolution ont été conclues le 20 septembre 2022 et le projet de résolution (document CIDI/CPD/doc.213/22 rev. 10 : [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=213&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=213&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=213&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=213&lang=p)) a été présenté au CIDI pour examen le 27 septembre 2022, sans qu’un consensus ne soit trouvé sur le paragraphe 7 du préambule et le paragraphe 75 du dispositif, dans lesquels les États membres ne sont pas parvenus à un accord sur l'utilisation des termes « femmes dans toute leur diversité » ou « toutes les femmes ».
	* 1. Commission du programme, du budget et de l’évaluation

En vertu de l'article 57 du Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, la Commission du programme, du budget et de l’évaluation a pour attributions :

1. D’analyser l’exécution budgétaire des activités de partenariat pour le développement approuvées par les organes directeurs et en examiner les résultats, les incidences et la durabilité sur la base des rapports présentés par le Secrétariat général et par le Conseil d’administration de l’AICD.
2. D’identifier et proposer aux réunions ordinaires du CIDI des mécanismes, modalités et sources de financement, selon le cas, des programmes approuvés par les États membres.
3. D’examiner toutes les rubriques du programme-budget de l’Organisation en matière de partenariat pour le développement et d’adresser les recommandations qui s’imposent aux réunions ordinaires du CIDI.
4. D’examiner d’autres questions qui relèvent de sa compétence et que lui confient les réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI.

La Commission du programme, du budget et de l'évaluation n'a tenu aucune réunion au cours de la période couverte par le présent rapport.

* + 1. Commission des questions de migration

Présidente : Ana Gabriela Vásquez Rivasplata, Représentante suppléante du Pérou

Vice-présidente : Jacqueline Adriana Melgar Figueroa, Représentante suppléante du Guatemala (jusqu'au 31 août 2022)

En vertu de l'article 58 du Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, la Commission des questions de migration a pour attributions les suivantes :

1. Servir de tribune principale de l’Organisation pour la question de migration, selon une approche intégrale, équilibrée et technique qui prenne en compte la contribution et les enjeux que la migration représente pour les pays d’origine, de transit et de destination ou de retour, selon le cas, et selon une perspective de parité hommes-femmes.
2. Encourager le dialogue, la coopération et l’échange de données d’expériences, d’enseignements et de pratiques optimales dans les sphères internationale, régionale, sous-régionale et bilatérale en matière de migration, conformément aux droits de la personne, en impulsant la reconnaissance de l’importante contribution des migrants au développement intégral du continent.
3. Examiner, mettre en œuvre et surveiller les questions de migration qui lui sont confiées par l’Assemblée générale ou le CIDI.
4. Promouvoir les relations et l'échange d’information avec d'autres organismes internationaux et processus sous-régionaux de consultation qui ont reçu des mandats en la matière.

La Commission des questions de migration (CAM) a tenu au total douze (12) réunions formelles pour traiter les questions énoncées dans le calendrier des activités,

1. Inclus dans le plan de travail approuvé pour la période 2021-2022, document CIDI/CAM/doc.102/22 ([English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=102&lang=e)**|**[Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=102&lang=s)| [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=102&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=102&lang=p)). Ce plan de travail a établi l'objectif de s’attaquer aux questions de migration dans les Amériques de manière multidimensionnelle, avec une approche axée sur les droits, en couvrant les dimensions sociales et économiques, dans une perspective nationale et régionale et en mettant l'accent sur le genre, en cherchant à mettre en valeur les initiatives générées au niveau multilatéral pour le dialogue et la coopération sur la migration et la protection internationale. Les conclusions émanant des discussions lors des réunions constitueraient la base de la proposition de paragraphes en vue d’une discussion et d’une incorporation dans la résolution globale du CIDI destinée à l'Assemblée générale pour examen.
2. Les réunions thématiques ont vu la participation d'intervenants de haut niveau, d'experts et de représentants d'entités reconnues dans le domaine de la migration, qui ont animé des discussions sur les thèmes suivants : La migration dans les Amériques : Principales dynamiques et chiffres clés sur la migration ; la migration en Amérique du Nord et la migration en Amérique centrale et au Mexique ; la migration en Amérique du Sud et la migration dans les Caraïbes ; la gouvernance relative à la migration et les mécanismes et processus internationaux et régionaux en matière de migration en vue de l'élaboration d'une approche intégrale et continentale (Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM), Conférence régionale sur la migration (CRM), Conférence sud-américaine sur la migration (CSM), Processus de Quito, Plateforme régionale de coordination interinstitutions (R4V), Cadre intégral régional pour la protection et les solutions (MIRPS), Commission des questions de migrations (CAM)) ; la migration, les catastrophes naturelles et le changement climatique ; le rôle des gouvernements locaux dans l'accueil et l'intégration des migrants ; la prévention du racisme, de la xénophobie et de la discrimination intersectionnelle à l'encontre des migrants; et, la régularisation et les voies régulières d’entrée et de séjour des migrants.
3. En préparation de l'Assemblée générale et dans le cadre de quatre réunions formelles, la CAM a discuté et négocié les paragraphes proposés sur la migration à des fins d’examen par l'Assemblée générale. Ces négociations ont été conclues le 20 septembre 2022, en convenant de transmettre les projets de paragraphes figurant dans le document CIDI/CAM/doc.203/21 rev. 4 ([Anglais](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=203&lang=e) |[Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=203&lang=s" \t "_blank) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=203&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=203&lang=p)) au CIDI pour examen en vue de leur incorporation dans la résolution globale « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience ».
4. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI) (Janvier à décembre 2021)

Le travail du Secrétariat exécutif au développement intégré de l'Organisation des États Américains (SEDI/OEA) est guidé par les principes fondamentaux énoncés dans la Charte de l'OEA et la Charte sociale des Amériques. Le SEDI tire ses mandats du Sommet des Amériques, de l'Assemblée générale de l'OEA et des différentes réunions sectorielles au niveau ministériel. Le travail du SEDI/OEA repose sur le dialogue politique et la coopération technique entre les États membres, qui œuvrent au développement socio-économique de la région. Par la biais d’un dialogue politique de haut niveau, le SEDI/OEA travaille avec les États membres pour définir les politiques et priorités qu'ils considèrent comme essentielles à la réduction de la pauvreté et à l'élimination des inégalités dans le continent américain.

Les impératifs politiques sont traduits en programmes, projets et activités, qui sont mis en œuvre par le biais de la coopération et en partenariat avec d'autres institutions publiques et privées, régionales et internationales, ainsi que des organisations de la société civile, ayant des objectifs communs. Le Plan stratégique intégral de l’OEA, approuvé en 2016, a confié au SEDI/OEA la réalisation de certains objectifs spécifiques dans les domaines ci-après: éducation, compétitivité, petites et moyennes entreprises, travail, culture, science et technologie, gestion des ressources, énergies renouvelables et efficacité énergétique, tourisme et développement durable. Les activités dans ces domaines fondamentaux sont principalement axées sur le développement des capacités humaines et le renforcement des institutions afin de favoriser un écosystème socio-économique solide permettant de renforcer la gouvernance démocratique dans chaque État membre. En outre, le SEDI/OEA favorise un développement compétitif, sûr, durable et inclusif des ports dans les États membres de l'OEA.

En plus d'être le secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), qui est le principal forum multilatéral de concertation sur les défis de développement auxquels la région est confrontée, le SEDI/OEA fournit des services consultatifs et une assistance technique directe aux États membres sur des questions spécifiques, et il finance, met en œuvre et/ou coordonne des projets de développement concrets à l'aide des ressources du Fonds de coopération pour le développement (FCD/OEA) et avec des ressources externes provenant des États membres, des États observateurs, des banques de développement, du secteur privé, du monde universitaire, ainsi que d'autres partenaires.

La mission principale du SEDI, telle qu'elle est définie dans la Charte de l'OEA, est de servir de relais pour les coopérations triangulaire, Sud-Sud et horizontale. Par le biais de ses nombreux réseaux, programmes et projets, le SEDI/OEA favorise le transfert des connaissances, des leçons apprises et des bonnes pratiques entre les États membres, qui dirigent et gèrent leur propre développement socio-économique.

 Le SEDI est pleinement conscient des graves problèmes auxquels notre région est confrontée. Les rapports indiquent qu'en 2020, l'Amérique latine et les Caraïbes ont connu la pire crise de leur histoire et la plus forte contraction économique du monde en développement. Les données indiquent que la contraction des investissements par rapport au PIB a été plus importante en Amérique latine et dans les Caraïbes que dans toute autre région en développement. Au cours de l'année 2021, comme depuis le début de la pandémie de COVID-19, face aux défis sans précédent auxquels sont confrontés les États membres de l'OEA, le SEDI s'est attaché à réorienter les programmes et initiatives existants pour répondre aux nouveaux besoins des États membres. Ainsi, les programmes du SEDI ont fourni aux autorités et aux institutions d’appui des possibilités de renforcement des capacités et des outils simples, fiables et sûrs pour collaborer avec les États membres sur certaines des questions de développement les plus urgentes auxquelles notre région est confrontée à l'heure actuelle, y compris, entre autres, le financement de l'action climatique, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'éducation et le développement humain, la transition énergétique nationale en tant que moteur du relèvement, l’amélioration de nouvelles compétences requises par la révolution industrielle, la science au service de la prise de décision, le déficit de compétences chez les jeunes et la préparation à l'industrie 4.0, la promotion de l'inclusion des femmes, des communautés rurales et autochtones, et d'autres populations en situation de vulnérabilité dans le domaine de la science, de la technologie et de l’innovation (STI), ainsi que la collaboration entre le secteur public, le secteur privé et le monde universitaire dans le but d’améliorer la qualité de vie.

Comme on le sait, les secteurs du voyage et du tourisme ont été parmi les plus touchés par la pandémie de COVID-19. Dans le monde entier, les arrivées de touristes internationaux sont en baisse en raison des restrictions aux voyage et des limitations d’autres types adoptées pour contenir la pandémie de COVID-19 en cours. En raison de l'impact désastreux que la pandémie de COVID-19 a eu sur le secteur du tourisme, le SEDI a mis en œuvre des activités ciblées afin de soutenir la réponse des États membres. Ces activités ont en grande partie impliqué des webinaires destinés à renforcer et à mettre en commun les capacités, ou à adapter des activités en cours pour faire face aux nouvelles réalités, et elles ont couvert les domaines prioritaires suivants : Sécurité et sûreté du tourisme, infrastructure, durabilité, qualité des produits et des services : marketing et promotion, facilitation des voyages et des visas. Le Secrétariat général de l'OEA, par l'intermédiaire du SEDI, a également soutenu les efforts déployés par les pays pour rouvrir les destinations aux visiteurs internationaux en toute sécurité.

Alors que la situation avant la pandémie était déjà caractérisée par d'énormes inégalités dans notre région, la situation après la pandémie fait ressortir clairement à quel point nous devons agir rapidement pour faire face à la dure réalité à laquelle nous sommes confrontés en matière d'éducation dans notre région. Les activités menées par le SEDI avec les autorités sectorielles ont permis de s’attaquer aux questions d'inclusion et d'équité dans le domaine de l'éducation, dans le but de partager des politiques en matière d’éducation, ainsi que des réglementations, des outils et des données d’expériences mises en œuvre dans les pays de la région afin de promouvoir une éducation de qualité, inclusive et assortie d’équité dans des contextes de changement.

Reconnaissant que la pandémie a accéléré l'économie numérique, et que le commerce électronique a renforcé la nécessité de développer les compétences et la formation dans les secteurs et les technologies axés sur l'innovation, le SEDI a soutenu l’élaboration de politiques et programmes visant à améliorer l'accès à la science, à l'innovation et à la technologie afin de soutenir la transformation numérique dans les États membres, de réduire la fracture numérique et de combler les lacunes en termes de possibilités, ainsi que d'améliorer la situation économique et sociale des jeunes, des femmes et des populations vulnérables.

Dans un contexte de diminution des ressources, une grande partie du travail du SEDI est financée par des contributions volontaires des États membres et d'autres donateurs. La récente baisse des ressources de développement destinées à la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, parmi les principaux donateurs, a confronté le SEDI au défi de l'insuffisance des ressources, ce qui a eu une incidence négative sur sa capacité à répondre pleinement aux besoins émergents des États membres. C'est pour cette raison que la mobilisation des ressources reste un élément essentiel du travail du SEDI, qui a donc noué des partenariats avec des acteurs internationaux et régionaux majeurs tels que IBM, Amazon, Facebook, la Banque interaméricaine de développement (BID), le Dispositif mondial pour l'approvisionnement en médicaments (GDF), la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), la fondation Internet Society, la Space Foundation, le Ministère du commerce des États-Unis, et des institutions universitaires de premier plan telles que l'Université Texas A&M, l'Université de Californie Riverside, l'Université de Chicago, l'Université Duke, et bien d'autres, qui sont dotées de programmes en matière d'autonomisation économique des femmes, de transformation numérique, de formation des enseignants en STIM, d'assainissement de l'eau, de commercialisation et de transfert de technologie, de numérisation des petites entreprises, de transition énergétique.

Le présent rapport, qui a trait aux activités de l'année 2021, présente les résultats obtenus par le SEDI dans chacune des lignes stratégiques et objectifs du pilier développement du Plan stratégique intégral de l'Organisation. [AG/RES. 1 (LI-E/16)]

 En 2021, les programmes SEDI ont aidé à identifier des outils et de nouvelles politiques pour renforcer l’écosystème des MPME et ont fourni un soutien aux professionnels et aux entrepreneurs pour les aider à accélérer leurs solutions, technologies, produits et services innovants. SEDI a travaillé sur l’intégration de la résilience et de la gestion des risques de catastrophe et sur des projets visant le relèvement post-pandémique. Sedi a contribué à renforcer la capacité des États membres à améliorer les conditions de travail, à créer des emplois et à promouvoir les droits du travail, l’emploi productif et le travail décent pour tous.

 La section suivante met en lumière certaines des réalisations de SEDI:

* Programme du Centre de développement des petites entreprises des Caraïbes : 9 831 petites entreprises ont apporté leur aide; soutien à 12 021 emplois; 84,4 millions de dollars de recettes générées par les ventes; 6 millions de dollars de bénéfices; et 1,4 M$ de contributions en capital avec des prêts dans 6 États membres des Caraïbes.
* 6 sessions de formation pour les autorités @500 des institutions de soutien aux MPME pourtirer parti de la numérisation et renforcer la résilience et le rétablissement des MPME.
* Lancement du projet « Des femmes économiquement autonomes pour des sociétés équitables et résilientes »
* Lancement de [l’Académie de l’OEA pour les jeunes dans les technologies transformatrices](http://www.oas.org/youthacademy).
* Avec le département de l’Intérieur des États-Unis et l’Université George Washington, le Dialogue sur le tourisme autochtone des Amériques a été établi.
* 8 ateliers techniques sur la résilience des infrastructures énergétiques et la promotion des marchés de l’hydrogène et la mise en place d’un réseau d’hydrogène vert en Amérique latine et dans les Caraïbes.
* Le projet de gestion durable et résiliente au climat des hauts écosystèmes andins a été approuvée.
* Le projet « Promotion de la sécurité de l’eau dans la région de Trifinio : promouvoir la formulation d’un plan d’action stratégique pour son bassin transfrontalier de la rivière Lempa » a été élaboré.
* 237 000 enseignants formés aux sciences, à la technologie, à l’ingénierie et aux mathématiques.
* 3 131 bourses d’études en partenariat avec des institutions internationales.
* 100 prêts sans intérêt et 2 bourses pour les étudiants internationaux en raison de la pandémie.
* 840 bourses de maîtrise à des responsables portuaires de 30 États membres; 31 cours de perfectionnement professionnel en ligne pour @US 733 500 $; @3 000 agents portuaires de 29 États membres exposés aux meilleures pratiques grâce à 17 webinaires.
* Mise en œuvre des projets « Amélioration de la gestion des risques de catastrophe dans les ports des Caraïbes » et « Mise en place d’un système portuaire communautaire pour la Barbade ».
* 23 professionnels de la gestion des situations d’urgence dans 9 États des Caraïbes formés aux équipes communautaires d’intervention d’urgence; et plus de 55 propriétaires et gestionnaires de petites entreprises touristiques formés aux plans de continuité des activités et d’urgence.

Un rapport détaillé sur les activités de l’Initiative figure à l’annexe I du présent document et le site Web des départements d’exécution rend compte des initiatives en cours et des résultats supplémentaires des programmes achevés.

.

1. ANNEXES

ANNEXE I Rapport annuel du SEDI au CIDI - Janvier-décembre 2021

CIDI/doc.341/22 rev. 1: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=341&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=341&lang=s)| [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=341&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=341&lang=p)

ANNEXE II Contributions au Fonds de coopération pour le développement (FCD)

ANNEXE II

**PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS AU FCD**

(Mis à jour le 15 septembre 2022)

|  |  |
| --- | --- |
| **País** | **Monto de contribución** |
| **2014** | **2015** | **2016** | **2017** | **2018** | **2019** | **2020** | **2021** | **2022** |
| Antigua y Barbuda | $6,988.00 | $1,000.00 | $1,000.00 | $1,000.00 | $2,500.00 |  |  |  |  |
| Argentina | $58,784.16 | $10,078.41 | $9,870.13 | $20,000.00 | $2,565.91 | $2,565.91 | $3,996.26 |  |  |
| Bahamas |  | $20,000.00 | $15,000.00 |  | $20,000.00 | $20,000.00 |  |  | $20,000.00 |
| Barbados  | $16,400.00 | $16,400.00 | $16,400.00 | $16,400.00 |  | $16,400.00 |  | $16,400.00 |  |
| Belize | $8,000.00 | $8,000.00 |  |  |  |  |  |  |  |
| Bolivia |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Brazil |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Canadá |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Chile | $113,000.00 | $30,000.00 |  |  |  |  |  |  |  |
| Colombia | $50,000.00 |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Costa Rica  | $29,462.04 | $30,000.00 | $30,000.00 | $30,000.00 | $30,000.00 | $30,000.00 | $30,000.00 | $30,000.00 |  |
| Dominica | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 |  |  |
| Ecuador  | $8,340.00 | $6,000.00 | $16,680.00 |  | $6,500.00 | $6,500.00 | $7,000.00 | $5,000.00 | $5,000.00 |
| El Salvador | $32,100.00 | $32,100.00 | $32,100.00 | $32,100.00 | $32,100.00 | $32,100.00 |  |  |  |
| Estados Unidos |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Granada |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Guatemala | $10,693.92 |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Guyana | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 | $6,745.76 | $6,745.76 | $6,681.06 | $6,681.06 | $6,681.06 |  |
| Haití |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Honduras  | $7,000.00 | $7,000.00 | $7,000.00 | $7,000.00 | $7,000.00 | $6,999.00 |  | $7,000.00 |  |
| Jamaica | $10,000.00 | $10,000.00 | $10,000.00 | $10,000.00 | $10,000.00 | $10,000.00 | $10,000.00 | $10,000.00 | $10,000.00 |
| México | $100,000.00 | $100,000.00 |  |  |  |  |  |  |  |
| Nicaragua | $6,000.00 | $6,000.00 | $6,000.00 | $6,000.00 | $7,000.00 | $7,000.00 | $5,000.00 | $7,000.00 |  |
| Panamá | $39,600.00 | $39,600.00 | $39,600.00 | $39,600.00 | $39,600.00 | $39,600.00 | $6,000.00 | $6,000.00 | $6,000.00 |
| Paraguay |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Perú | $70,113.31 | $62,500.00 | $59,593.68 | $60,091.05 | $14,771.05 | $44,139.60 | $44,035.41 | $50,266.23 | $50,266.23 |
| República Dominicana | $10,000.00 |  |  | $9,919.04 |  | $10,008.38 |  | $14,975.00 |  |
| St. Kitts y Nevis | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 |  | $5,100.00 |  |
| St. Lucía | $7,570.00 | $7,570.00 | $7,600.00 | $7,600.00 | $7,600.00 | $7,583.50 | $7,600.00 |  |  |
| St. Vicente y las Granadinas  |  | $5,100.00 | $5,100.00 |  | $5,100.00 | $1,000.00 | $1,000.00 | $3,812.87 |  |
| Suriname |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Trinidad y Tobago |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Uruguay | $15,000.00 | $15,000.00 | $15,000.00 | $15,000.00 | $15,000.00 | $15,000.00 |  | $15,000.00 | $15,000.00 |
| Venezuela  | $25,980.00 |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **TOTAL** | **$640,331.43** | **$421,648.41** | **$286,243.81** | **$271,655.85** | **$216,682.72** | **$265,777.45** | **$126,412.73** | **$177,235.16** | **$106,266.23** |

CIDRP03713F01

CIDRP03388S01

CIDRP03423S01

CIDRP03700S01